# MERCURE HISTORIQUE

POLITIQUE,

Contenant l'état present de l'Escrope, ce qui se passe dans toutes les Cours, l'interêt des Princes, leurs briques, Es generalement tout ce qu'il y a de curieux pour le

e-

X.

n-

aleifes Mois de Juin 1709.

Le tout accompagné de Reflexions Politiques sur chaque Etat.



A LA HAYE,

Chez HENRI van BULDEREN, Marchand Libraire, dans le Pooten, à l'Enseigne de Mez EB AY.

M. D C C I X. Avec Privilége des Etats de Holl. & Westfrise.

Ayuntamiento de Madrid

POLITIQUE,

contengant l'etar present de l'Europe, Co here welcomes down as you'll ye

Loos the place of Le rout accompagned de Redexions Politi ques far obsque Eras.



LAHAVE Ches HENGI van HULDEKEN, Marchani Libraire, dans le Pooten ; à l'Enfeigne

de MERERAY.

M DCCIX. Ave Privilegely Ever de Holl of Walling

Mercure Extensione Co-MERCURE HISTORIQUE

mi mog ao rahin EnTu

POLITIQUE,

Contenant l'état present de l'Europe, ce qui se passe dans toutes les Cours, l'interêt des Princes, leurs brigues, & generalement tout ce qu'ily a de curieux pour le

Mois de Juin 1709.

Le tout accompagné de Reflexions Poli-tiques fur chaque Etat.

NOUVELLES DE ROME ET D'ITALIE.

E Lundi 22, d'Avril le Pape descendit à S. Pierre, où il célébra une Messe du S. Esprit sur le grand Autel,

pour une intention qu'il s'étoit reservée. On s'étoit attendu que ce jour-là il y auroit en Consistoire, & que l'on auroit apris en même tems la resolution du Pontife au sujet de la reconnoissance du Roi Charles, mais C.C 2

mais il n'y en eut point, parce que le Pape ne s'étoit pas encore déterminé à se déclarer sur cette matière. On ne sait pas encore précisement ce qui fut resolu dans les Congregations des Cardinaux nom. mez par le Pape pour vuider ce point important. On croit pourtant le savoir en France. Dans la première congrégation de Cardinaux qui s'affembla , pour examiner fi le Pape pouvoit & devoit reconnoître le Frere de l'Empereur en qualité de Roi d'Espagne, porte une lettre écrite de ce Pais là, les Cardinaux Allemans devoilez à la Maison d'Autriche y trouvoient peu de difficultez : mau la plupart des Italiens ne furent pas de leur avis, quoi que dans toutes sortes de rencontres ils ayent affez fait connoître qu'ils n'étoient point Partifans François. Ils representerent , que leur conscience, & le seul honneur du S. Siège étoient l'unique motif sur lequel ils appuyoient leur sentiment, que s'agisfant d'une resolution si importante, on ne pouvoit en trop pefer la matière; que quand même tous les Suffrages servient conformes aux volontez de l'Empereur, cette reconnoissance seroit nulle d'elle - même, parce qu'elle seroit extorquée par la violence & par la force , dont l'Etat de l'Eglise avoit fait de tristes experiences ; que ce serois renverser l'Autorité de l'Eglise & aneantir une infinité de Bulles , dont la revocation est impossible sansfaire un deshonneur

Politique. Juin 1709. 611 immortel au S. Siege; que quand Sa Sainteté avoit reconnu Philippe V. pour Roi d'Espagne, ce n'avoit été que lors que le Trone étant vacant , tous les Royaumes (& Provinces de cette Monarchie l'avoient accepté volontairement pour leur Souverain; que le S. Pere dans cette occasion n'avost pas pu's'en dispenser, d'autant plus que toutes les Puissances de l'Europe, même les Alliez de l'Empereur l'avoient reconnu pleinement pour Roi Catholique. Que fi pluseurs années après, ajoûte la lettre de l'Empereur, feul' Empereur Leopold avoit donné le titre de Roi d'Espagne à un de ses Fils, & que par la voye des armes il se fut rendumaitre de quelques Provinces de la Monarchie, cela n'étoit pus une raison suffisante pour obliger le S. Siège de reconnoitre un double Roi d'une meme Monarchie ; que Sa Majeste Imperiale devroit être satisfaite du temperament que la Cour de Rome prit, il y a plusieurs années, touchant l'investiture de Naples , afin de n'augmenter, ni diminuer le droit d'aucun des Prétendans; Que quand il s'agiroit de faire finir la ruine & les ravages que les Imperiau : ont causez, & dont ils menacent encore l'Etat de l'Eglise, le S. Siège n'étoit pas en droit, sans s'exposer à des reproches éternels, de décider une affaire de cette consequence, sans avoir entendu les parties, & Sans savoir si elles veulent se soumettre au jugement du S. Siège ; que

les chofes font dans une ficuation, que tout auplus Sa Majefte Imperiale ne doit exiger de Sa Saintete qu'une déclaration par laquelle il fort dit, que tout ce que la Cour de Rome afait, depuis la mort de Charles II. ne pertera nul prejudice aux prétentions que les Princes de la Meison d'Autriche pourroient avoir fur cette Monarchie. Plufieurs Cardinaux qui avoiens d'abord opiné a reconnoitre un second Roi d'Espagne, concludenfin la lettre, retractérent leurs opinions, & fe joignirent aux fentimens de ceux qui avoient fait les rementrances qu'on vient de raporter : cependant comme tous ne voulurent pas y adherer, l'Assemblée se fepara fans rien conclure. On void bien que ce n'est là qu'un Roman fort groffiérement fabriqué; c'est ce qu'on fera voir en fon lieu.

On fit le 3. de Mai au matin l'examen des Evêques, & l'après midile Pape alla vifiter l'Eglife de S. Jean de Latran, où il monta la Scala Santa à genoux , la tête nue, & il s'arrêta pour faire une Oraison

devant l'Image du Sauveur.

Quelques jours après il arriva un Courier de Vienne au Marquis de Prie, & d'abord le Pontife resolut de convoquer la Congrégation des Cardinaux nommez pour l'examen de la reconnoissance du Roi Charles: la congregation s'affembla, mais de quinze Cardinaux dont elle est compose il ne s'y en trouva que huit, les Politique. Juin 1709.

autres étant indispolez, ou absens. Le Lundi 6. du même mois de Mai il y eut un Confistoire dans lequel le Pape proposa M. San Vitale pour l'Archevêché d'Urbin; tout le monde croit que ce Prelat sera déclaré Cardinal avant son départ. Le 7. le Duc d'Uceda , Ambassadeur d'Espagne partit pour Civita - Vecchia, où à peine fut-il arrivé avec sa famille, qu'il s'embarqua sur les Galeres Ecclefiastiques. Le Cardinal del Giudice prit congé du Pape le 10. & il partit trois jours après pour prendre la même route.

Le Courier dépêché ci-devant à Madrid étant revenu à Rome avec la Nouvelle de l'éloignement du Nonce, on envoya d'abord ordre à Genes à M. Pallavicini de suspendre le voyage qu'il devoit faire en Espagne pour porter les Langes au Prince

des Afturies.

Le Pape en consideration de l'Empereur a permis au Marquis de Santa Croce, de retourner & demeurer dans l'Etat Eccle-Kastique; il a en même tems déchargé le Prince de Cazerte, & le Marquis del Vasto de la contumace qu'ils avoient encourue. La Marquile de Prié est allé joindre le Marquis son Epoux à Rome. Au reste, comme ce Marquis a pris pour Pages quatre Chevaliers Romains, on croit qu'il exercera la charge d'Ambassadeur de Sa Majesté Imperiale.

Le Pape a condamné les Cultes des Chrê-Cc 4

614 Mercure Historique & Chrêtiens Chinois convertis par les Jesuites, mais on ne l'a apris que par une voye indirecte; on n'a qu'à jetter les yeux sur cette lettre.

Lettre écrite de Lisbonne le 4. Mai

T E Nonce du Pape reçut, il y aquelque L tems, un Exprès de Rome, avec un Bref pour le Roi, & d'autres qui étoient ouverts ; pour montrer ce que le Pape mandoit au Cardinal de Tournon , arrêté à Macao dans la Chine. La Cour fit examiner ces Brefs dans une Junta, composée de Theologiens , & de Conseillers d'Etat. Par le Bref adresse au Roi, le Pape prie Sa Majeste d'interposer son autorité pour la delivrance de ce Patriarche. Mais commis on a trouvé dans les autres que le Pape fulminoit des excommunications contre ceux de Macao, en cas qu'ils retinssent plus long-tems le Patriarche prisonnier; & que non seulement il approuvoit la conduite de ce Patriarche, mais qu'il abolissoit entierement le culte de Confucius, & les autres cérémonies gratiquées pour les morts; il fut resolu du Conseil des Jesuites, de ne pas envoyer ces Brefs, (S' d'écrire au Pape, que le Roi vouloit avoir auparavant une information certaine du procede de ce Patriarche, & de la véritable constitution des affaires de la Chine. Sur quoi le Pere

Politique, Juin 1709. 615
sa, favant Jesuite Portugais, sut déclare Patriarche d'Ethiopie, & il s'embarqua aussi tôt sur l'un des deux Vaisseaux
Portugais destinez pour les Indes, qui
firent Voile le 8. du pussé, avec sept autres
qui vont aux Iles & Ports du Bresil.

M. Molines, Auditeur de Rote, qui reste seul à Rome pour prendre soin des affaires d'Espagne, est allé demeurer dans le Palais ci devant occupé par les Am-

balfadeurs de cette Couronne.

II. Le Serenissime Doge Aluise Mocenigo, mourut à Venise le 6. du mois de Mai dernier, généralement regreté pour les grandes qualitez. Il avoit fait divers Legs pieux, entre autres un de cinq mille Ducats, pour l'établissement d'un College à Padouë, & un autre de vingt mille Ducats pour la Façade de l'Eglise de S. Eustache, où son corps sut porté le 7. au foir. Il étoit ne le 13. Janvier 1627. & il avoit été élû Doge le 16. Juillet 1700. Le 12. on fit les Obseques avec les cèremonies accoûtumées dans l'Eglise de S. Jean & S. Paul, & la pompe funebre fut très magnifique. Toute la Seigneurie y assista en Corps, avec le Prince Ercolani, Ambassadeur de l'Empereur, & les plus proches parens du défunt. Le 21. on publia l'Election faite par les quarante un Nobles du nouveaux Doge M. Giovanni Cornaro, Frere du Cardinal Evêque de Pa-

Padouë, & Pere de M. François Cornaro, Ambassadeur en Angleterre, & du
Vice-Legat de Bologne. Sa Screnité sut
conduite du Palais Ducal à l'Eglise de S.
Marc, & après avoir été portée autour
de la Place, on sit en suite le Couronnement avec les cérémonies accosstumées,
& on chanta le Te Deum. Il y eut des
réjosissances à cette occasion pendant
trois jours, avec une grande distribution
de pain, de vin, & d'argent au Peuple.

Le nombre des morts de l'année derniére à Venise monte à six mille cent soixante sept, & celui des naissances à cinq

mille quarante-neuf.

III. On mit à Naples vers la fin du mois d'Avril quelques Espagnols en prison, pour avoir publié que la Paix étoit conclue, & que les Royaumes de Naples & de Sicile demeureroient au Roi Philippe.

On retint le mois dernier dans la même Ville de Naples vingt Tarranes, pour embarquer des Troupes & des Munitions fous l'éfeorte de fix autres Tartanes armées en courfe, de trois Vaisseaux de guerre & de deux Galéres, sur lesquelles on embarqua quantité de biseut, de poudres, & d'autres provisions pour l'Escadre des Alliez. Cette Escadre commandée par l'Amiral Whitaker arriva à Livorne le 16. du même mois avec cinq Navires de guerre Anglois, trois de transport, deux Brûlots & un Hôpital, Cette Escadre

Politique. Juin 1709. 617 dre étoit partie il y avoit cinq jours de Port-Mahon, où il y avoit huit autres Navires de guerre & trois de transport; le reste de la Flote des Alliez étoit dans les Mers de Catalogne.

On aprend de Florence, que M. Dupre, Envoyé de France, y mourut le mois passé d'une attaque d'Apoplexie.

IV. Le Corps du Prince de Carignan ayant été embaumé & exposé sur un Lit de Parade\*, sur inhumé le 28. d'Avril. Ce Prince étoit saîné du Prince Thomas de Savoye, si fameux dans l'Histoire, car il étoit né sour du Roi Philippe IV. où un Ecclesiastique avoit trouvé le moyen de lui apprendre à lire, à écrire & même à paraler.

Les lettres de Turin du 24 d'Ayril portoient, que la chaleur s'y étoit faite sentir
subitement & avec autant de force que si
on eût été au mois de Juin; cette chaleur
sit fondre quantité de neiges sur les Alpes.
Ces mêmes lettres ajoutoient, que le
Comte de la Rocca, Gouverneur d'Alexandrie, avoit mis des Troupes dans le
Fief Spigno par ordre de Son Altesse Royale. La Cavalerie Piémontoise avoit ordre d'aller camper le 26. à Stassarde. &
l'Infanterie de se tenir prête à marcherDepuis on a sçû que les Troupes de Son
Altesse Royale avoient commencé à pa-

\* Voyez le dernjer Mercure, pag, 506.

618 Mereure Historique & roître dans les Vallées dont elle s'empara l'année dernière. Je mettrai ici une lettre telle qu'on l'a reçue.

Lettre écrite de Turin le 22. Mai

T E Marechal Comte de Taun est arrive Lici de Milan pour conferer avec Son Altesse Royale sur les operations de la Campaone. Le Général Rhebinder revint ici le 17. de la visite des passages du côté de Suze G de Pragelas, dont il afait raport à Son Altesse Royale. Ce Genéral doit retourner incessamment à Suze pour y commander par provision, & il a fait marcher les Troupes qui étoient près de Pignerol en partie vers Suze, & le refte vers Fenestrelles. Com. me les neiges ont commence à fondre (5 à s'écouler, on espere que les passages les plus difficiles seront dans peu praticables, & Son Altesse Royale arefolu de marcher sans perte de tems, pour entreprendre quelque chose sur les ennemis, qui ont échone dans le dessein qu'ils avoient de s'emparer de Bardonas près d'Exilles. Les François ent commence à faire avancer leurs Troupes vers la frontière pour nous disputer les pasfages. La plupart des Chevaux (5 des Baufs destinez pour le service de l'Artillerie fant deja arrivez, & le reste est attendu incessamment.

Politique. Juin 1709. 619

On doit ajoûter à cette lettre que les avis de Savoye du 26 du même mois portent, que douze Baraillons François étoient déja arrivez à Briançon, & qu'ils devoient être renforcez julqu'au nombre de quarante. Il n'y avoit pas beaucoup de vivres alors dans cette Place, mais on avoit ordonné d'y en conduire. Outre cela on aprend par ces avis, que les ennemis travailloient avec diligence à des retranchemens qu'ils élevent à Fourneaux & à Queiras; ces postes sont du côté de Briançon, & cesont les endroits par où le Duc de Savoye peut penetrer dans les montagnes du Dauphiné. Les François, ajoûtent les mêmes avis, font conduire à Mont Dauphin , Guilleftre , Ambrun & Gap les vivres qu'ils trouvent dans le Plat-Pais; & le Duc de Berwick fait venir de Provence autant de bleds qu'il lui est possible, pour former des Magazins. Le Senat de Chamberi fait par tout la visite des grains , (& y met le prix : mais les Munitionnaires de France les enlevent pour la subsistance des Troupes, ce qui fait que la mijere augmente beaucoup en Savoye.

On mande de Ferrare que les Troupes Allemandes sont sorties de ce Territoire, de sorte qu'à la réserve de la Garnison qui est à Comachio, les Imperiaux ont évacué tout le Polesin Ferrarois, & l'Etat Ecclessatique.

200

#### Reflexions sur les Nouvelles de Rome & d'Italie.

I. TE suis persuadé que tout le monde a fenti que la lettre écrite de France au sujet de la Congregation des Cardinaux assemblez pour la reconnoissance du Roi Charles est une lettre supposée, mais tout le monde, peut être, n'en a pas senti le ridicule. Cette Piece n'a rien, depuis le commencement jusqu'à la fin, qui ne marque la supposition: & je suis surpris que le Nouvelliste François qui l'a publiée, l'ait publiée lans correctif, car il ne peut pas être qu'il n'ait reconnu, que les Cardinaux Italiens ne scauroient avoir dit dans cette Assemblée ce qu'on leur fait dire. Il l'a reconnu, je m'aflure, mais il a eu ses raisons sans doute pour fermer les yeux. Quoi qu'il en soit, on fait opiner ces Eminences d'une maniere si opposée à la vûe pour laquelle elles s'étoient assemblées, qu'on ne sçauroit assez admirer l'Auteur de cette prétendue Pièce Anecdote.

De quoi s'agissoit-il dans cette Congregation de Cardinaux? S'agissoit-il de décider si le Pape devoit reconnoître le Roi Charles pour Roid'Espagne? Nullement. Le Pape s'étoit engagé dans le Traité avec l'Empereur de le reconnoître fur ce piedlà. C'est ce qui a mis aux champs la Cour

Politique. Juin 1709. de Madrid. C'est ce qui fit décamper de Rome le Maréchal de Teffé & le Marquis de Monteleone. Il s'agissoit de décider de quelle maniere le Pape reconnoîtroit ce Prince. Orn'est-ce pas une chose singuliere de nous dire, que le résultat de cette Assemblée fut, que le Pape ne pouvoit le reconnoître en aucune maniere fans bleffer fa conscience & fon honneur, sans renverser l'Autorité de l'Eglise. Voila quel est le caractère de la plupart des Ecrits fur les affaires du tems qui nous viennent de la part des François, la vérité y est presque toujours déguisée, on ne peut y faire aucun fonds. avovas all sar-

Au refle, comme le Duc d'Uceda & le Cardinal del Giudice sont partis de Rome, on sera bien tôt éclairci, si la reconnoilfance du Roi Charles n'a été differée que par la confideration de la presence de ces deux Ministres, ou si ce delai dépendencore de quelques autres motifs. Cependant, il paroît que le Marquis de Prié est en bonne intelligence avec la Cour Romaine & la Maison Albani, ce qui fait prelumer que tout se passe de concert avec ce Ministre Imperial, d'autant plus que les Troupes Imperiales font forties de l'Etat Ecclesiastique, & que le Pape est trèsbien informé de toutes les démarches faites de la part de la France, pour parvenir à un Traité de Paix, dont il void bien que l'issue ne scauroit être fayorable au Roi Le Philippe.

Le Pape a condamné enfin le Culte fuperstitieux & Idolatre des Chrêtiens Chinois convertis par les Jesuites, mais il l'a fair d'une maniere si peu vigoureuse, pour ne dire rien davantage, qu'on peut dire, qu'il ne l'a point condamné. Il est bien veritable qu'il a expedié un Bref, par lequel il aprouve la conduite du Cardinal de Tournon, & fulmine en même tems le Culte rendu à Confucius, & les autres Cérémonies pratiquées pour les morts: mais austi en même tems par une Politique indigne de celui qui le dit le Vicaire de Jesus Christ, & le Successeur de S. Pierre, il a envoyé ce Bref en Portugal fans être cacheté, prévoyant bien, ou plûtôt étant bien persuade, que c'étoit le veritable moyen pour qu'il ne parvint jamais à la Chine.

En effet, les Jesuites de Lisbonne ayant été consultez, ce qui se fit sans doute à la suggestion du Nonce, qui avoit ses Instructions, ces Peres trouverent pas à propos que ces Bress restassent en Portugal, jusqu'à ce que Sa Majesté Portugaise suit pleinement informée du procedé du Patriarche d'Antioche & de la veritable constitution des affaires dans la Chine. Voila, peut être, le plus plaisant manége qui se soit fait, depuis long tems, à la Cour de Rome. Le Pere Sa, qui est Jesuite, n'est guéres propre pour donner au Roi de Portugal une information certaine

Politique. Juin 1709. 623 du Patriarche d'Antioche. Il faloit revêtir du Patriarchat d'Ethiopie un Ecclefiastique desintéresté, mais la Societéne s'en für pas accommodée. Le nouveau Patriarche terira dans quelques années d'ici, qu'après une longue navigation, il est arrive enfin à la Chine. Sa lettre fera encore des années entieres en chemin, & tout ce que le Jesuite Portugais apprendra à la Cour de Lisbonne, sera qu'on a fait de faux exposez au Pape, que les Chrêtiens Chinois font très bons Catholiques, & que le Cardinal de Tournon s'est attiré la disgrace de l'Empereur de la Chine par sa pure faute. Le Pape sur cela suspendra fon jugement, pour le moins, il demandera de nouveaux éclaircissemens : ces éclaircissemens ne viendront pas à Rome dans un jour, ils seront même contredits; ainsi voila une affaire infinie, si le Pontifene condamne sans détour les Cultes Chinois, & ceux qui les enseignent, ou qui les tolerent, comme les Apôtres condamnerent sans détour les Chrêtiens qui judaisoient, & les faux Docteurs qui les enscignoient à judaiser.

tir de Vienne rentialité payer le Caroli-

the pictically objections formed on a

#### NOUVELLES DE HONGRIE, D'AL-LEMAGNE, ET DE SUISSE.

L E Prince Esterhasi, Palatin de Hongrie, envoya, il ya quelque tems, des Lettres Circulaires à tous les Etats de ce Royaume, qui sont sidéles à l'Empereur, pour leur enjoindre d'envoyer leurs Députez à Presbourg, asin d'y rouvrir la Diete. L'Ouverture de cette Assemblée se devoir faire le 15. de Mai, mais elle

fut differée de quelques jours. Les Mécontens ont pourvû de Vivres la Forteresse de Neuhausel: ils tachent toùjours de se mainrenir, & ils sont roujours incitez par la France à n'entrer en aucun accommodement avec l'Empereur, fur l'affurance qu'on leur donne de les faire comprendre dans le Traité de Paix qui se negocie: mais quelques uns ne s'affurent pas beaucoup fur ces promefies, & on dit qu'il y a de la division parmi eux. Quoi qu'il en soir, le Général Heister a du partir de Vienne pour aller ouvrir la Campagne; le Prince Ragozzi a fait de nouvelles levées pour renforcer son Armée; & les partis des Mécontens font toûjours des courfes.

Politique 7 in 1709. 625 II. L'Empereur souhaitant que le Prince de Salm continue à exercer les fonctions de la Charge jusqu'à la fin de la guerre, Sa Majeste Imperiale lui fit remettre vers le commencement du mois dernier une lettre par l'Evêque de Vienne, dans laquelle elle lui failoit feavoir fon intention là-deffus: l'Imperatrice lui envoya le même jour son Maître d'Hôtel pour l'engager de rester à la Cour. Ce Prince répondit, qu'il prioit très humblement Leurs Majestez de lui accorder quelque tems pour se résoudre, à cause de ses indispositions. Dépuis ce tems la il a confenti de rester encore quelque tems à la Cour Imperiale, pour y continuer l'administration des affaires.

Vers le commencement du mois de Mai l'Empereur confera au Comte François Joseph de Waldstein le Gouvernement de Boheme, & Ini donna un Brevet de Confeiller Privé. Le 10, du même mois, le Prince Leopold Marhias de Lamberg restit l'Investiture du Landgraviat de Luchtenberg. Le 15, M. de Brand, Envoyé du Duc de Saxe Mersbourg reçût au nom du Duc & Administrateur de Holstein-Gottorp celle de l'Evêché de Lubeck.

même que les Protestans du Haut Palarinat & de la Principauté de Saltzbach ont porté des plaintes à la Diete de l'Empire contre les Jesuites, qui ne cessent de les

tron-

troubler dans l'exercice de leur Religion. On écrit sur cela que ces Peres, dans la crainte que les Protestans n'obtiennent quelques avantages par le rétablissement de la Paix de Westphalie, tâchent par toutes fortes de moyens de les dépouiller de leurs Droits & Privileges. Ce qu'on va dire est plus agréable pour les Protes. tans que l'Article qu'on vient d'inférer. Les lettres du Bas Rhin du 17. de Mai portoient, que le Roi de Prusse & l'Electeur Palatin étoient convenus, que l'accord conclu a Rhinberg en 1697. & à Duffeldorp en 1706, touchant le point de Religion, seroit executé incessamment. On apprend en effet qu'on a déja nominé des Commissaires de part & d'autre pour aller de Place en Place, & commencer à faire executer les points dont on étoit convenu.

IV. L'Electeur de Mayence convoqua le mois passé une Assemblée des Cercles Associez pour le 8. du même mois à Heilbron. Les conferences de cette Assemblée ne roulerent que sur la restitution que les quatre Cercles doivent demander à la France de la Haute & Basse Alsace: & en se separant ils resolurent d'envoyer un Député à la Haye pour assister au prochain Traité de Paix. L'Electeur de Treves y a deja envoyé le Baron de Rollingen, & le Roi Auguste le Comte de Werther, ne ben des de sel smy.

Politique. Juin 1709. 627. V. Le Roi de Dannemarck arriva à Nuremberg le 22. de Mai, & le 26. à Dreide sous une triple Salve de l'Artillerie, mais ce Prince ne voulut pas recevoir la céremonie d'une Entrée pompeule; lors qu'il passa par Inspruck il y reçût de très grands honneurs. Le Roi Augustea déclaré le General Major d'Arnstedt, Commandant de saGarde des Chevaliers à la place du Colonel Kolpoth, qui a été

On dit que le College des Electeurs reloudra de fournir douze mille hommes fur le Haut - Rhin , savoir , Mayence 2000., Boheme 4000., Palatinat, 2000.

fair Lieutenant General.

& Brandebourg 4000.

VI. Le Roi & la Reine de Prusse allerent le 23. de Mai à Charlottenbourg, où ils furent reçûs au bruit d'une triple décharge de l'Artillerie. Les Députez du Magistrat de cette nouvelle Ville eurent l'honneur de complimenter Leurs Majeitez & de les traiter le 24. Ce corps est composé des premières personnes de la Cour. Le Prince de la Couronne en est le Bourguemestre; les autres Senateurs sont les Margraves Freres de Sa Majesté, le Grand Chambellan, le Velt-Marêchal, le Grand Marêchal de la Cour, & quelques autres Ministres.

VII. L'Assemblée génerale du Canton de Schwitz, qui se tient ordinairement le premier de Mai, se termina fort tranqui-

. 628 Mercure Historique & lement; fans qu'on y parlat des affaires de Tockenbourg. A 5b de 5l gradinamil

Les Cantons Catholiques ayant demani de la convocation d'une Diéte génerale à Bade pour le 12. de Mai, elle fut accordée pour le 27. Cette Affemblée extraordinaire regarde cette affaire, qui pourroit bien devenir serieule, car les deux partis ont pris les armes, & place des Milices dans plusieurs postes. En attendant qu'on voye quelle suite aura ce démêle, je mettrai ici l'extrait d'une lettre écrite de Francfort le 26. Mai.

Les lettres de Suisse portent , que le Cure de Hemman, qui a été cause du dernier tumulte arrive au Tockenbourg, avoit etc absous par les Cutholiques , à condition qu'il se retireroit ailleurs , mais que n'ayant pas voulus y resoudre, il a été conduit hors du Pais par les Protestans, du consente. ment des Catholiques. D'un autre côté on s'est saisi de l'homme qui a tué le Marguiller de Hemman, & de celui qui a conseil. le le premier de bloquer le Couvent de S. Jean, pour leur faire auffi leur procès, & tacher par la de maintenir le repos & li tranquilité dans le Pais.

Grami Warechal de la Cour, & quel-

V.V. E' affentblde generale du Conton

e Schwirt, quite tient ordmairementie

Reflexions sur les Nouvelles de Hongrie, d'Allemagne, & de Suisse.

I. T Es Mécontens de Hongrie ne sauroient être plus confternez qu'ils le sont, des nouvelles qu'ils ont reçues que la France a envoyé faire des propositions de Paix aux Hauts Alliez. Cetre Couronne les sollicite toujours à n'entrer dans aucun accommodement avec la Cour de Vienne: & cependant ils fe voyent à la veille d'être expolez à foûtenir toutes les forces de cette Cour, qui a resolude les reduire, & qui sera en état d'aller fondre fur eux, supposé que les Hauts Alliez acceptent les offres du Roi Très - Chrêtien, ce qu'il y a grande apparence qu'ils feront.

Il y a long tems qu'on a crû qu'il arriveroit aux Hongrois ce qui arrive à tous ceux que la France soutient. Ils le croyent à present eux-mêmes. C'est au Prince Ragozzi à voir le parti qu'il a à prendre dans cette circonstance. Il est certain que si ce Prince n'eût pas eu uniquement à cœur ses propres interêts, il se füt fait quelque accommodement qui n'eût pas été tout à fait desavantageux aux Mécontens: mais presentement à

moins

moins que les Alliez ne s'en mêlent, ils courent risque de passer mal leur tems, & d'être exposez à la discretion des Jesui-

Ces Peres toûjours les mêmes ofent bien persecuter les Protestans dans le cœur de l'Empire, dans la fituation la plus heureuse où la Religion Protestante ait été encore en Allemagne : & que ne feront-ils pas en Hongrie, si l'Empereur reduit les Hongrois, & que Sa Majesté

Imperiale les laisse faire.

VII. Pour ce qui regarde les affaires de Tockenbourg, il y a apparence qu'elles se termineront à l'amiable. Le Curé qui a été la cause de la derniere émeute a été chasse du Pais comme un seditieux, du consentement des Catholiques Romains, marque que ces derniers veulent la Paix, & qu'ils desaprouvent le zele de ce furieux Ecclefiastique. C'est quelque chose de terrible que le zele aveugle de ces sortes de gens, mais la Suisse n'est pas leur Païs, les Cantons Protestans sont à portée de reprimer leur rage. Les Prêtres de ce caractère doivent aller ailleurs faire valoir leur indigne talent.

re dans cerre circonflance. Il eft

tait quelque accommodement qui

pas été tout à fait detavantageux NOU- Politique. Juin 1709.

### NOUVELLES FRANCE.

I. T E Parlement de Paris s'étant affem-L ble le mois dernier pour trouver les moyens de soulager les pauvres, le Premier Préfident remontra, qu'il étoit juste & important qu'un aussi Auguste Corps se montrat sensible à la calamité publique, & qu'à l'exemple de son Illuftre Predecesseur, en pareille occasion, il se taxoit à six cens livres; les autres Préfidens se taxerent à trois cens, & chaque Confeiller à deux cens. Les Magistrats & Intendans des Provinces donnent de leur côté une attention continuelle à l'execution des Réglemens contre ceux qui n'ont pas fait de sérieuses déclarations des grains qu'ils ont, afin de remedier, autant qu'il est possible, à la rareté & cherré des bleds, & de prévenir la suite des desordres: & afin qu'ils soient d'autant plus autorifez à le faire, le Roi Très-Chrêtien donna encore le 7 du même mois une Déclaration pour la visite générale des grains. Cependant, nonobstant toutes ces précautions, comme le pain & généralement tous les vivres font fort chers, non seulement dans la Capitale du Royaume, mais dans les Provinces, cette cherté a causé déja quelques séditions à Paris, Dd

Tom, XLVI.

à Orleans & en d'autres Villes. On void des lettres qui portent, que quoi que Sa Majesté Très Chrétienne ait besoin de toutes ses Troupes en Campagne, elle sera obligée d'en laister dans les grandes Villes, pour prévenir ou arrêter les émotions des Peuples, & rendre surs les chemins, qui ne le sont plus, à cause du grand nombre de gens réduits au desefpoir, qui détroussent les passans. Ce sont la plupart du nombre de ceux qu'on a chaffez des Villes & que l'on chaffe tous les jours. Il y eut ici ces jours paffez une emeute, portoient les lettres de Paris du 10. du même mois dernier , à l'occasion de deux Pauvres que les Archers avoient arrêtet, sur quoi la populace s'étant attroupée, les fit relacher, G les Archers fe sauverent chez le Commissaire du Quartier dans la Parosse de S. Roch. Onles suivit, Gon voulut ensoncer les portes. M. d'Argençon, Lieutenant Général de Police, y accourut avec le Guet à pied & à cheval : le combat s'echaufa, les atroupez se défendirent à coups de pierres contre les autres qui étoient armez, (3 il y eut des gens tuez de part (6 d'autre. M. d' Argençon fut obligé de le retirer, & on n'a pas jugé à propos de punir les coupables, de crainte des fuites. Deux Regimens de Dragons & un de Cavalerie ne s'éloignent pas de Lion, à cause de la crainte où l'on est de quelque émeute. On se flate pourtant que les grains diminucront

Politique. Juin 1709. 633 nueront de prix, parce qu'outre qu'on est en mouvement pour découvrir ceux qu'il y a dans le Royaume, on travaille à en faire venir des Pais Etrangers. J'ajoûterai encore ce fragment de lettre écrit de Paris le 13. du même mois. Onécrit de Marseille, que les Marchands François avoient acheté quantité de bleds à Tunis, G qu'après le marché fait , l'avis étant venu de la grande diseste qu'il y avoit en France, ceux de Tunis n'avoient pas voulu le livrer qu'en augmentant considérablement le prix : Sur quoi noi Marchands avoient fouforit à l'augmentation, la nécessité d'en avoir les y ayant contraints: mais qu'après la livraifon des bleds, ils en avoient porté leurs plaintes au Dey, qui leur avoit fait rendre les sommes qu'ils avoient payées au dessus de leur premier marche, enles chargeant de dire au Roi de su part, qu'il avoit beaucoup de bleds dans ses Etats, qui étoient à son service.

Le 16. on sità Paris une Procession générale, où la Chasse de Ste. Genevieve sur portée avec les Cérémonies accoûtumées, de même que celle de S. Marcel. Ce sut dans la vûe d'obtenir une bonne recolte & tous les autres secours dont on a besoin, par l'intercession de ce Saint & de cette Sainte: le tout suivant un Arrêt du Parlément, & un Mandement du Cardinal de Noailles, dont on va voir ici l'Extrait.

Dd 2 Extrait

Extrait du Mandement du Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, pour faire une Procession générale, donné le 10. Mai 1709.

T OUIS ANTOINE DE NOAIL-LES &c., Cardinal, Archevêque de Paris, (Sc. La main de Dieu est toisjours appesantie sur son Peuple: Il joint la sterilité de la Terre aux autres Fleaux dont il nous afflige depuis plusieurs années. Nous commençons à voir l'accomplissement de cette terrible menace qu'il fit aux Israelites (Levit. XXVI. 19 ) Je ferai que le Ciel sera pour vous comme de Fer, & la Terre comme d'Airain. La Terre n'a plus safé. condité naturelle, & elle refuje en plusieurs endroits les choses les plus nécessaires à la vie : le Ciel, loin d'eshaufer la Terre Co de répandre sur elle ces douces rosées qui la rendent fertile, ne donne que des pluyes froides & fteriles, & un tems inconftant dont les suites sont à craindre. Nous devons donc recourir promptement à la bonté (& à la puissance de celui, qui seul est maitre du Ciel & de la Terre, qui nourrit jusqu'aux plus vils Animaux, & n'abandonne aucune de ses Créatures qu'elle ne l'y oblige par son ingratitude. Quoi qu'il soit change a notre egard, & qu'il n'ait depuis quelque tems que des riqueurs pour nous ; il ne laisse pas de nous donner quelque consola-110n ,

Politique. Juin 1709. 635 tion, & de nous enfaire esperer davantage, si nous travuillons à la mériter. Les maladies dont nous avons été menacez, diminuent considérablement; & ne sont plus d'une nature à faire craindre la contagion, dont des gens trop crédules avoient eu

Allons done à lui avec confiance, il reviendra pour nous le Pere des misericordes, (5 le Dieu de toute consolation , pourvis que nous aprochions du Trône de sa grace avec humilité & contrition. Il n'eft four d à notre voix, & il ne rejette nos prieres, que parce qu'elles ne sont ni affez bumbles , ni affez perseverantes; car que ne peut, felon la parole de St. Jaques, la priere affidue du Juste? Rendons nous justes par une sincere & parfaite conversion, pour rendre nos prieres agréables à Dieu: Cessons de l'offenser, afin qu'il ceffe de nous punir : Dechirons nos cœurs, & non pas nos vêtemens; & ne mettons point nôtre confiance dans les démonftrations exterieures de piete, mais dans le véritable changement de cœur ( de conduite : Demandons moins la findenosmaux, que la fin du ptche qui nous les attire.

Pour obtenir l'un & l'autre, nous devons fortifier nos prieres par celles de l'Eglife & par l'intercession des Saints. C'est pourquoi, nous aurons recours à celles de nos Sis Patrons, & Nous ordonnons pour cela une Procession générale, où seront por-

Dd 3 tees

rées les Chasses de St. Marcel (5 de Ste. Geneviève. Nous nous y trouvons d'autant plss engagez, que le Roitospours plein de foi 6 de pieté, Nous a fait l'honneur de nous declarer lui-même ses intentions, 6 que les premiers Magistrats nous ant fait connoître le désir des Peuples, 6 c.

Et à la fin il est enjoint, de prier pour la conservation de la Sucrée Personne du Roi & de toute la Famille Royale, de même que pour la Paix & les autres besoins

del'Etat, Coc.

Le Controlleur Général a fait demander au Collége des Secretaires du Roi Très Chrêtien le fond de six années de Jeur Capitation, ce qui produira une som-

me affez confiderable.

On publia le mois dernier un Edit de Sa Majesté Très Chrêtienne pour l'augmentation des Especes d'or & d'argent, les Louis d'or auront cours pour vingt livres, les Ecus d'argent pour cinq, & les autres Especes à proportion: Nous insererons cet Edit tout entier, mais ce ne sera que le mois prochain.

II. On a été persuadé en France pendant long tems que la Paix étoit faite: & dès le mois dernier on écrivoit de Paris, que le Roi Très-Chrêtien avoit envoyé un de ses Ministres à la Cour de S. Germain pour faire sçavoir; que sa Majesté seroit, peut être, obligée de prier la Reise

Politique. Juin 1709. d'Angleterre, & le Prince fonfils, des'éloigner de ses Etats, mais qu'ence cas elle les affurost tous deux , qu'elle continueroit, Comme qu'elle pourroit augmenter les Subfides qu'elle avoit accontume de leur accorder, en quelque Pais qu'ils se resirassent. On a sçû depuis que cette Princesse & le prétendant à la Couronne de la Grande Bretagne avoient demandé eux-mêmes de se retirer de France. Ces lettres portoient encore que le Voyage du Duc d'Orleans étoit tout à fait rompu, & qu'on avoir envoyé des Exprès à Madrid qui avoient à annoncer des Nouvelles fort desagréables. Cependant, le Duc de Noailles partir pour le Roussillon le 6. du même mois, & il arriva le 13. à Perpignan.

Le 17. du même mois, le Duc d'Albe, Ambassadeur d'Espagne, reçut un Exprès de Madrid, avec la Nouvelle d'un Combat qui s'étoit donné le 7. entre l'Armée du Marquis de Bay, & celle des Portugais, à l'avantage des Espagnols; on en donnera la Relation en son lieu. L'Ambailadeur d'Espagne alla aussi tôt à Verfailles porter cette Nouvelle à la Cour. Le Duc d'Orleans la reçur aussi par une lettre du Roi Philippe dans le tems qu'il étoit à l'Opera: sur quoi il fit cesser la Symphonie pour en donner part à l'Affemblée, mais tous ceux qui la composoient ne s'en réjouirent pas; chacun en comprend Dd 4 les raisons.

On prend beaucoup de précautions sur les Côtes de Provence, comme on le peut voir par ce qu'on va le lire.

#### Extrait de quelques avis de Provence touchant les Côtes de ce Pais-là.

Monaco, on travaille aux Forti-, A ficacions, & à escarper le Roc qui , forme le fossé. Il y manque du blé, , & il n'y en a pas même suffisamment , pour la Garnison, qui est composé de , 2 Bataillons.

,, A Villefranche, Nice & Montal-,, ban, il ya 4. Bataillons, qui fournif-,, fent 200. hommes à Sospel, & 100. à ,, un autre Poste. On a dresse à Montal-

, ban une Batterie de canons du côté de , la Mer. Les Troupes n'y substitent , que des farines qu'on fait venir d'Anti-, bes , pour la substitance journaliere.

, On travaille toûjours aux retranche-, mens le long du Var, & on dresse un

2) pont à S. Martin.

, AS. Laurens, on a formé un Camp, volant composé de 2. Detachement de 3 300. & de 400. hommes tirez de Gra, ce, & d'un Régiment venu d'Antibes.
, Ces Détachemens fournissent aux tra, vaux du Var, & à une Batterie qu'on, dresse aux environs. Outre cela on y employe un grand nombre de Milices , sur le pied des Compagnies franches.

Politique. Juin 1709. 639 " Toutes ces Troupes ont ordre à la pre-" mière allarme de se rendre à S. Lau-, rens.

" A Antibes, on fait des Batteries de-" puis le Fort jusqu'à la Ville, qui rasent " l'embouchure du Port, & on fait une " enceinte aux Moulins qui sont hors de " la Ville. La Garnison est composée " d'un Bataillon, 4. Compagnies déta-", chées, & 2. franches. Les Magazins " sont assezbien munis de blé & de farines.

,, Aux Isles de S. Honoré, la Garni, son est de 4. Compagnies franches, &
, 2. de Cadets. On a commencé des
, Batteries à Cannes, ausquelles on
, travaille lentement : à Frejus on fait
, un Magazin de soin. On a marqué des
, Bateries aux Salines d'Hières. Au
, Fort Ste. Marguerite, la Garnison n'est
, que de 2. Compagnies franches : au
, Fort Louis de même : à la Tour de
, Toulon 60. hommes.

, A Toulon, la Garnifon est de 600, hommes de la vieille Marine, d'un Baraillon de 300. hommes, & des Soldats de Vaisseaux. On fait une grande Baterie entre le Fort Louis & la grande Tour qui rase la Mer. Depuis ledit Fort jusqu'au pied de la Coline de Ste. Catherine, on fait des chemins couverts & des redoutes. On veut armer 3. Vaisseaux, pour rater Dd 5 , l'en-

J. Tou-

, l'entrée de la Rade, & empêcher l'aproche des Vaisseaux de ligne.

, Il y a à la petite Rade 16. autres , Vaisseaux , & à l'Arsenal une grande , quantité de canons & de coulevrines,

prêtes à être montées pour garnir les , Batteries. On ne travaille plus aux , Forts de Ste. Catherine & de Ste. An-

ne : on croit qu'on les rasera dans l'oc-

b, cafion.

, Depuis le 15. Novembre jusqu'au 22. Mars dernier, il étoit sorti de Toulon 14. Vaisseaux de guerre, qui ont , passé successivement à Brest & à la Ro-

, chelle. Depuis il en est sorti 6. du , premier rang. On dit qu'ils vont à

Malte escorter un convoi d'environ 2, 100. voiles, qui vont charger des blez

on Barbarie.

, Dans le Port ou Rade de Toulon , , il y a encore 34. Vaisseaux de guerre , du premier & second rang, plus de 18. , Brulots, 30. Tartanes, & plus de 1 (. Vaisseaux de prile.

, A Marseille, les Galeres ne sont au-2, cun mouvement. Il y a 2. Bataillons " au Fort St. Jean & à la Citadelle : au o, Château d'If & à Nôtre - Dame de la , Garde, il y a quelques Compagnies , détachées. La Ville & le Port seront

, gardez par des Soldats des Galeres, 21 &C.

, On leve trois mille hommes de Mili-1) CCS

Politique. Juin 1709. 641 , cesen Provence, d'où l'on a envoyé

, trente pieces de canon sur le Var pour , en détendre le passage au Duc de Sa-" voye, dont on craint toûjours le retour

, en ce Pais là.

, Le Gouvernement de Sisteron aux , confins du Dauphiné, a été donné au , Chevalier de Villerou , Neveu du

" Cardinal de Janion.

III. La Duchesse de Mantoue, qui étoit en Lorraine va en France, on lui destine pour son sejour le Château de Vincennes. Elle prit congé le mois dernier du Duc de Lorraine. Ce Prince fit conduire ses bagages sur trente chariots, & les fit defrayer julqu'à S. Dizier, où ils furent embarquez fur la Marne.

IV. Le premier de ce mois le Marquis de Torci arriva de la Haye à Versailles, où il fit raport de ses Négociations; il y eut le lendemain un Conseil, où les Princes assisterent; on ne sur point ce qui s'y passa, on sut seulement que le resultat en avoit été envoyé au President Rouillé, qui étoit encore alors en Hollande. Il se repandit seulement un bruit, que le Comte de Bezons, qui venoit d'être fait Marêchal de France, iroit commander en Espagne à la place du Duc d'Orleans, ce qui fit conjecturer qu'on ne peut point se flater encore d'une Paix.

Le Comte de Pontchartrain raporta dans Dd 6

dans ce tems-là, qu'il avoit reçû avis, que le Vaisseau la Nôtre Dame de Grace étoit arrivé au Havre chargé d'une somme très-considérable en Piastres, pour le compte de plusieurs particuliers, avec lesquels le Controlleur general s'étoit accommodé au profit de la Cour. On ajoûte, qu'on a trouvé dans quelques Provinces plus de bled qu'il n'en faut pour la subsistance des Peuples, & pour les semailles, sur tout

en Bretagne & en Normandie.

On aprend des Frontières de Savoye, que le Marêchal de Berwick partit le 25. Mai de Grenoble, & alla coucher à Barraux, il alla visiter les avenues de Montmelian & de Chamberi, d'où il se rendit au Bourguet, visita la Montagne du Chat, où il ordonna des retranchemens, & il retourna à Chamberi. Le 27. il alla vifiter la Tarantaile, d'où il devoit descendre dans la Maurienne par les Encombres. Il devoit traverser ensuite le Col de Galloutier, par où Son Altesse Royale de Savoye passa l'année dernière pour assiéger Exilles, & delà il devoit se rendre à Briançon, où il établira son Quartier Général, & formera un Camp sur les hauteurs, dans le dessein de s'y maintenir. On dit que ce Général n'a point d'argent, qu'il n'a que très peu de vivres, que ses Troupes sont en fort mauvais étar, & qu'il n'a presque point de voitures.

V. Messire Bernard de Senaux, Evê-

Politique. Juin 1709. 643 que d'Autun, mourur le mois dernier dans son Dioceze, âgé desoixante deux ans. Le Duc de la Tremouille est aussi mort. Il étoit premier Gentilhomme de la Chambre du Roi Très Chrêtien, Chevalier de ses ordres, Duc de Thouards, de Chateleraut & de Loudun, Pair de France. Il s'appelle Charles Belgique de Hollande, & étoit néen 1655.

#### Reflexions sur les Nouvelles de France.

I. ON favoit, il y a long-tems, que les grains & toutes fortes de vivres étoient devenus rares & chers en France. Cependant comme les Nouvelliftes François tâchoient d'infinuer le contraire, on pouvoit en quelque maniére en douter. Mais il paroît aujourd'hui par le Mandement de l'Archevêque de Paris, que la difette ne fauroit être plus grande dans ce Royaume.

Je ne dirai rien sur cette Piece, si ce n'est que le Prelat s'y prend mal pour slêchir le courroux du Ciel. C'est au Créateur uniquement qu'il faut faire recourir les Peuples dans les jours de la calamité, & nullement aux créatures : car enfin le Cardinal de Noailles ne sauroit ignorer l'abus que les Peuples sont des devotions

Dd 7

aux

aux Saints & aux Saintes, quelques précautions qu'ayent priles, depuis quelque tems, certains Evêques pour leur faire voir; que la principale devotion des Chrêtiens doit être pour Jesus - Christ , qui après s'être livré à la mort pour nos pechez , a continué (s continue toujours , depuis qu'il est monte au Ciel , d'interceder pour nous suprès de son Pere; ce sont les propres paroles des Evêques d'Angers, de la Rochelle & de Lucon dans leur Docrrine Chrêtienne. Il faloit donc que l'Archevêque de Paris, continuant sur le ton qu'il avoit commencé, fit lentir vivement aux Parisiens & à tous les François, qu'ils se font attirez par leurs crimes les maux dont Dieu les châtie aujourd'hui; que c'est pour être la cause de cette guerre longue & violente qui desole une partie de la Chrêtiente; que c'est pour avoir violé les Traitez le plus sainement jurez; que c'est pour avoir traité de la manière la plus indigne, la plus barbare, & la plus contraire à l'esprit du Christianisme des milliers de Compatriotes, qui s'étoient toûjours distinguez dans le Royaume par une fidélité à toute épreuve; que c'est parce qu'ils regardent encore avec une insensibilité, qu'à peine pardonneroir-on à ceux de Tunis & d'Algers, une infinité d'innocens qui sont dans les cachots & dans les galeres exposez à l'ignominie & qua tourmens, pour ne vouloir pas être de

Politique. Juin 1709. 645 la Religion de leur Roi. Après leur avoir fair connoître d'où procede la fource de leurs maux, il faloit les exhorter à gemir, à verser des larmes, à se repentir en quittant le mal & pratiquant lebien. à s'aller jetter aux pieds des Puissances pour leur demander la delivrance de leurs Concitoyens, à qui on fait fouffrir les supplices des Scelerats & des plus infames-Brigands; il faloit les exhorter enfin à le tourner vers leur Dieu, vers leur Redempteur & leur Sauveur, & laisser là Ste. Genevieve, qui ne peut plus, comme lors que la famine étoit à Paris dans le tems que Merouée affiégea cette Ville, s'embarquer sur la Seine, & aller de lieu en lieu amasser des grains pour les distribuer aux Parisiens, comme elle fit, car ce for là tout le miracle de la Sainte.

II. Je ne dirai rien de la Paix, dont on a tant flaté le Peuple de France, par ce que ce n'est pas ici l'endroit. Je dirai seulement un mot de la Vistoire que le Roi Philippe a remportée sur les Frontières de Portugal. Cette Vistoire toute entière qu'on la publie, \* ne decide rien, & elle est même tout à fait desavantageuse à la gloire de la Cour de France, dans la situation où sont ses affaires: jamais victoire n'a été remportée plus mal à propos par raport à cette Cour; tout le monde entend ce que je veux dire.

NOU.

<sup>\*</sup> Voyez Nouvelles d'Espagne.

#### NOUVELLES DU NORD.

I. TE vais commencer cet Article par une lettre, qui est une consirmation, & un détail circonstancié des Combats qui se donnerent en Ukraine le mois de Feyrier dernier.

Lettre écrite de Bialogrod le 28. Fé. vrier 1709. & communiquée à L. H. P. les Etats Généraux des Provinces Unics, par M. de Matueof. Ambassadeur de Sa Majesté Czarienne à la Haye.

Totre Armée a étépresque tout l'hiver en mouvement. Les Partis & les Détachemens ont cause beaucoup de dommage al'ememi, & l'ont tenu long-tems dans de continuelles allarmes ; pour l'empêcher de jouir tranquillement des quartiers d'hiver, & pour le resserrer d'avan. tage, de forte qu'il a été obligé de changer de postes , de crainte d'y être attaqué. Les penibles marches qu'il afaites dans un froid sapre ne lui ont pas moins conté de monde que les rencontres. Le 12. de ce mois le Lieutenant Genéral Renne nous envoya la

\* Voyer, le dernier Mereure, pag, 574.

Politique. Juin 1709. Relation d'une action considérable, qui se passal'avantage du CLar, dans laquelle il prit une paire de Timbales, deux Drapeaux, & deux Etendars. Cefut le 10. du même mois que ce Général ayant apris que le Roi de Suede changeoit de quartier avec fix Régimens de Cavalerie, deux d'Infanterie, & ses Trabans, détacha fix cens Cavaliers Mofcovites pour observer les ennemis, avec ordre de rebrouffer chemin lors qu'ils les auroient découverts. C'est ce qu'ils executerent, (& le Roi de Suede les suivit jusqu'au Corps de Troupes que ce Général avoit posté en Bataille près du Village d'Holka. Le Roi fit attaquer avec beaucoup defurie un de nos Regimens d'Infanterie, & les Grenadiers à cheval qui étoient au front : mais nos gens firent de si terribles décharges sur l'ennemi, qu'il fut peu après mis en desordre. Nos autres Regimens profitant de la confusion, s'avancerent l'épée à la main, acheverent de renverser les ennemis, & les poursuivirens une lieue & demie , jusqu'au Village de Krajnadock. Plus de cinq cens Suedois resterent sur la place, & on entua deux fois autant à la pour suite, nos gens n'ayant point fait de quartier. Peu s'en falut que le Roi lui-même ne tombat entre nos mains, Jeize Trabans ayant été tuez autour de sa Personne, & son cheval tué sous lui. De notre côté le Colonel Tirel, & le Capitaine de Grenadiers nomme Frankenheim furent

rent tuez au commencement de l'action . avec quelques Soldats. Le General Czer. menthof nous écrit de Lachiovice du 16. que son Détachement de quatre Régimens de Cavalerie, & de deux Bataillons four le Major General Bohme avoit batu, le jour precedent à une lieue d'Hadiacz , trois Regimens Suedvis d'Infanterie (& un de Dragons fous le Colonel Alvendhel, qui avoit été fait prisonnier avec douze autres Officiers , Co cent forwante Dragons & Fantasins : on prit austi deux Etendars, plusieurs chevaux, & un très grand nombre de chariots charges de provisions & de bagages. Il y a quinze jours, qu'un de nos partis defit deux cens Cavalters Suedon dans la petite Ville d'Opochna, on en prit vingt fix , deux Capitaines . Co deux Cornettes; le reste sut passe au fil de l'épèe. Les Cosaques amenent aussi tous les jours des prisonniers, & demeurent fidèles à leur General, donnant la chasse aux ennemis par tout où ils peuvent.

Depuis que cette lettre a été communiquée à Leurs Hautes Puissances, on a appris du Quartier du Roi Stanissa à Viloko; qu'un Officier parti de Kiovie le 22 de Mars avoit raporté, que l'Armée Sue doise se trouvoit en bon état dans l'Ukraine, ne manquant ni de Vivres, ni de sourages; que le Roi de Suede avoit tente plusieurs sois d'attirer les Moscovites à

Politique. Juin 1709. une action générale, en failant attaquer eurs quartiers par divers Détachemens, mais que le Czar s'étoit contenté d'en oppoler d'autres lans en venir à un engagement general; qu'en plusieurs rencontres les Suedois avoient fait un bon nombre de prisonniers, que le Roi de Suede avoit relâchez ensuite, & renvoyez au Czar fans rançon; que la plupart des Colaques Zaporoviens & Donaiens s'étoient soumis au General Mazeppa; & que ceux qui habitent au delà du Dnieper paroifloient disposez à suivre leur exemple. Voici ce que portoient les lettres de Varsovie du 26. Avril. Les Suedois disent qu'ils ont reçu avis de diversendross, que le Genéral Oginski a été défait près de Zachovice par le Grand Maréchal de Lituanie, (5º que la plupart des Moscovites qui l'avoient joint ont été taillet en pièces. Ils ajoutent, que le Regiment de Kalexowski s'est rangé jous l'obeissance du Roi Stanislas avec quarante Compagnies Polonoises, & que ce mauvais succes a obligé le Comte Sieniauwski, Grand General de l'Armée de la Couronne de se retirer près de Caminiek.

Les mêmes lettres qui nous ontapris ce qu'on publie de la part des Suedois nous apprennent, que le Détachement de la Gavalerie Moscovite, sous les ordres du Général Instant, avoir ensin joint le Grand Général de la Couronne près de Miedzybocka, & que l'Infanterie sous le Général

Général Goltz, étoit attendu en peu de mife aucune Action remarquable, à cause jours. Ce sécours, à ce qu'on public que les Suedois évitent un Combat général, est de vingt mille hommes, & on ajoûte, or qu'ils aiment mieux se tenir resservez. que le Roi Stanislas, & le Général Cras 6 manquer d'une suffisante quantité de fau, avant apris cette jonction se sonte vivres, que d'en venir aux mains. Le tirez vers le Palatinat de Cracovie . pout Major Général Alvendehl, qui a été fait trouver moyen de joindre un renfort qui risonnier dans le second Combat, a été étoit en marche de la Pomeranie. L'anduit à notre Quartier General, de medois dire ici, que suivant les lettres de ne que les 3000 chevaux qu'on à pris aux Saxe du 22. de Mai, le Primar de Polo innemis dans cette action, avec plusieurs gne, le Grand Tresorier, & quelques an variots. En attendant que le tems pertres Grands du Royaume ont été assem- mette d'engager les Ennemis à un Combat blez à Olmutz en Moravie en present guiral, nos Partis les incommodent contidu Ministre du Czar, & que l'on continue mellement duns leurs quartiers. Ces jours à parler d'une nouvelle élection : quel ufez, une Compagnie de Cosaques désit que tems auparavant M. Zwoski , at m Parti de Suedois , & amena au Camp compagné des principaux du Palatinat de l'sjudant Général du Général Mazeppa, Russie, & M. Lubomirski, ci-devant mime Hamaley, & le sils da Colonel Pri-General de l'Armée des Confederez, luchi. Le jour suivant, un Parti de nos avoient prêté au Roi Stanislas les sermens Teoupes réglées remporta un pareil avantage

Lettre écrite du Quartier General de moient embrassé le parti du Général Mal'Armée Moscovite à Pultawa , le ; Leppa, sont arrivez au Camp avec les Trou-

T E Czar, qui a été depuis quelque tem Pails s'étoient luissez entraîner par ledit a Weronisch, pour y domer les ordre Mazeppa; ils ne parlent que de la disette necessaires, est venu rejoindre l'Armée qui regne dans l'Armée ennemie. Depuis les deux sanglants Combats qui ft sont donnez au mois de Février, à l'avan- Ily a quelques avis qui portent, que le tage de Sa Majeste Chartenne, il ne s'ef Roide Suede a repasse le Boristhene pour

Politique. Juin 1709. 650 de fidelité. Voici encore une lettre des fir un autre Parti Suedois, & prit 4. Offi-Molcovites. Mrs. Ferducki & Compagnewski, Colonels Cosaques, que Avril 1709. tr qu'ils commandent, pour implorer le Pardon de Sa Majesté Czarienne, sur ce

retour-

652 Mercure Historique & que le Cz

retourner en Pologne, & que le Czar éroit en mouvement pour l'observer.

11. Les lettres de Hambourg du 17. du mois dernier portoient, qu'on y avoit publié une Ordonnance du Magistrat, par laquelle il est désendu de transportet des grains en France, en Espagne, & Pais qui en dépendent. Les Maîtres de Navieres qui chargeront des grains, sont obligez par cette Ordonnance de prêter Serment, qu'ils n'en transporteront point aux ennemis.

#### Réflexions sur les Nouvelles du Nord.

I. On n'entrevoid tien encore dan les affaires de Pologne, par ra portau Roi Stanislas. Tandis que les Sus dois ont eu des avantages sur les Moscovites, le parti de ce Prince pouvoit se slat de quelque esperance. Mais comme la Moscovites se défendent, & qu'ils voyeat même en état d'envoyer des tenforts aux Polonois Confederez, qui par lent toûjours d'une nouvelle Election, l'Trône de ce nouveau Roi paroit encor fort chancellant. Son sort dépend de cen Campagne, ainsi son sort dépend de cen car la fortune ne favorise pas toûjous ceux qui semblent n'être nez que por tout entreprendre, quoi qu'en pussée de la contra de centreprendre, quoi qu'en pussée de contra contra ceux qui semblent n'être nez que por tout entreprendre, quoi qu'en pussée de la contra centre prendre, quoi qu'en pussée de la contra centre prendre de la contra centre pussée de la contra centre de la contra centre de la contra centre de la contra centre de la contra cent

Politique. Juin 1709. 653 un fameux Poète. Peu de tems va developer tour, sur tout s'il est vrai que Sa Majesté Suedoise retourne en Pologne.

#### NOUVELLES DE LA GRANDE BRETA-GNE.

I. TTErs le commencement du mois dernier D. Joseph Diaz , Ambasladeur de Maroc, prit son Audience de Congé de Sa Majesté Britannique pour retourner en Barbarie, il y fut conduit par le Chevalier Cotterel, Maître des Cérémonies, & introduit par le Comte de Sunderland, Secretaire d'Etat. Cet Ambassa. deur est Chrêtien, Espagnol de Nation, & Elclave du Roi de Maroc. Il fut pris sur Mer par les Maures en revenant des Indes Occidentales, & il n'a jamais pû obtenir sa liberté, quoi qu'il ait offert de groffes sommes pour sa rançon. Comme le Roi de Maroc a reconnu en lui des talens pour la Negociation, il n'a point fait difficulté de l'employer à son service. Il a été ci-devant Ambassadeur en Portugal, & s'y étant bien acquité de sa commission, il a été envoyé dans la Grande Bretagne avec le même caractere, avec promesse d'avoir sa liberté à son retour. Cependant sa femme est restée en Barbarie pour Orage, avec quatre enfans, dont deux sont nez depuis la captivité.

Environ ce tems-là Sa Majesté Britannique reçût une lettre du Duc de Savoye. On dit que cette lettre fut écrite à l'occafion des ouvertures de Paix que la France fait faire. On ajoûte qu'à la priere de cette Princesse, Son Altesse Royale n'a condamné le Sr. Baud, Secretaire du Comte de Briançon, qu'à une prison jus-

qu'à la Paix.

Le 9. du même mois, la Reine étant en fon Conseil, ordonna au Grand Amiral d'envoyer incessamment une nouvelle Instruction aux Commandans des Vaisfeaux de guerre, & des Armateurs de Sa Majesté, pour arrêter tous les Bâtimens neutres, & autres de quelque nature qu'ils fusient, qui seroient chargez de bled pour la France, ou pour les Pais ennemis, & de les faire amener dans quelques uns des Ports de la Grande Bretagne, jusqu'à ce que le bon plaisir de la Reine fut plus am plement connu. Le même jour il arriva à l'embouchure de la Tamise quelques Vailfeaux chargez de plufieurs familles de Protestans au nombre d'environ neufcens, partis de Suille, du Palatinat, & autres endroits d'Allemagne, pour aller s'établir dans la Virginie, & autres Colonies Angloises de l'Amerique. Ils seront exempts pendant deux ans de toutes fortes d'Impôts. hegel . mais not

L'Acte d'Amnistie dont nous parlames le mois dernier sut rendu public le 14. Voi-

Politique. Juin 1709. ci ce qu'il porte en substance. Que Sa Majesté pardonnetoutes fortes de crimes de Haute Trabison , de fait , de parole , ou par écrit; de Felonie; d'Atroupement; de Tumultes ; de Mulversations , de Pratiques frauduleuses; & en yénéral tous crimes commis contre la Couronne, avant le 30. Avril 1709. Sa Majeste remet les peines corporelles , de mort , amendes , (5 confiscations portées par les Loix pour lesdits crimes. Tous Proces ( Actes juridiques faits au sujet desdits crimes pardonnez, seront annullez, & mis à néant, après le 24. Juillet 1709. Et les Officiers des Cours de Juffice qui auront expedié lefdits Actes, seront condamnez à payer le triple des dommages des personnes lezées, outre les fraix des procedares, & une amende de dix livres ferling pour chaque contraventionacet Acte.

Crimes & personnes exceptées de cette Amnistie.

I. Tous ceux qui sont à present, & habitent dans les Etats du Roi de France, à moins qu'ils ne soient actuellement prisonniers.

II. Tous ceux qui sont au service du Roide France, ou de la Personne qui depuis la mort du Roi Jaques, a pris le titre

de Roi de la Grande-Bretagne.

III. Toutes fortes de Trahisons com-Tome XLVI. Ee mi-

mises sur Mer, & autres crimes specifiez dans les Actes pour interdire tout Commerce & correspondance avec la France.

IV. Toutes sortes de violations des Priviléges des Ambassadeurs, & autres Mi-

nistres étrangers.

V. Toutes contrefactions du Grand Seau & autres de S. M., de même que la contrefaction & alteration de la Monoye, &zc.

VI. Les crimes de faire entrer dans ce Royaume, & d'exposer de la Monoye fausse ou contrefaite.

VII. Les crimes des Officiers qui ont favorisé l'évasion des Prisonniers.

VIII. Toutes sortes de Meurtres volontaires & premeditez, de Felonies & d'Incendies.

1X. Toutes fortes de Pirateries, & de recelemens de Vols faits sur Mer.

X. Tous crimes mentionnez dans l'Acte passé la 13c, année du Régne de Charles II., pour le Réglement de la Marine; & dans les Actes faits sous le Régne de Sa M., pour punir les Mutins & les Deserteurs.

XI. Toutes sortes de Vols, Larcins & Sacrileges.

XII. L'abominable crime de Sodomie.

XIII. Les Viols.

XIV. Les Enlevemens.

XV. Le Parjure, la subornation de

Politique. Juin 1709. Temoins, & la fabrication de Testamens & autres Actes.

XVI. La contrefaction des Billets de l'Echiquier, du Seau & des Billets de la

Banque d'Angleterre.

XVII. La fabrication, contrefaction & usage illicite des Passeports des Secretaires d'Etat, des Procurations des Matelots, & la contrefaction & alteration des Depositions des Témoins dans une affaire capitale.

XVIII. Tous crimes spécifiez dans deux Actes passez sous le Régne de Charles II. pour prevenir les dangers du Papilme, & rendre ceux de la Communion de Rome incapables d'être Membres du Parlement.

XIX. Tous crimes spécifiez dans un Acte passé sous le Régne du feu Roi Guillaume, & dans un autre passé la se. année du Régne de Sa Majesté, contre le prétendu Prince de Galles, & pour établir la succession dans la Ligne Protestan-

XX. Tous Crimes & Malversations dont on a deja obtenu Jugement dans quelque Cour de Judicature.

XXI. Les Procès pendans touchant les grands chemins & les ponts seront conti-

nuez. XXII. On excepte tous crimes de Péculat, & d'alienation des Deniers & Magazins de Sa Majesté, &c.

XXIII. Tous crimes d'Inceste, de Si-1110-Ec 2

Mercure Historique & monie & de Dilapidation, & les fraudes ne produise un très bon effet dans tout le touchant les Droits du Souverain fur les Benefices.

XXIV. La détention des Taxes accor-

dées par le Parlement, &c.

XXV. L'usurpation des Biens de la Couronne.

XXVI. Les confiscations, amendes &c. encouruës & adjugées depuis le 29. d'Avril 1695. v. ft., auront leur entier effet, à la reserve de quelques - unes qui font exceptées.

XXVII. De même que toutes perfonnes déclarées coupables, par Acte du Parlement, ou autrement, de Haute-Tra-

hison, Meurtre, &c.

XXVIII. Tous crimes commispar un Tefuire ou Prêtre, mentionnez dans l'Acte de l'an 27. de la Reine Elizabeth.

XXIX. Enfin les conspirateurs contre la vie du feu Roi Guillaume, qui demeureront en Prison pendant le bon plaisir de

Sa Majesté.

Tous les Criminels d'Etat qui ne sont point exceptez dans cette Amnistie sortirent de prison le 18. en consequence d'un Acte du Parlement. Les lettres d'Ecosse marquent que tous les Ecoflois paroiffent ties contens de ce pardon général; que plusieurs personnes qui setenoient cachées paroissent en public, & qu'on ne doute pas que cette marque de bonté de la Reine

Politique. Juin 1709.

Royaume. II. Les Armateurs de France prirent le mois passé une Fregate Angloise allant de Korke à Lisbonne avec trois cens Soldats; destinez pour le Régiment de Cavalerie de Galloway; tous les Officiers étoient François Refugiez. Il y avoit outre cela cent hommes d'équipage. La Fregate se défendit très bien, elle perdit cinquante hommes, on ne dit point la perte que firent les Armateurs François. Les ordres sont donnez pour échanger incessamment ces Officiers Réfugiez. Sa Majesté Britannique a consenti que l'Evêque de Quebec en Canada, qui est prisonnier au Château de Farnham, foit échangé avec le Baron de Mean, Grand Doyen de Lié-

On aprit par les lettres de Londres du 21. du moisdernier, que quoi qu'on parlat publiquement de Paix, on ne laissoit pas de le preparer en Angleterre, pour agir avec vigueur cette Campagne; que pour cet effet, on avoit deja embarque cent soixante pieces de canon à la Tour, & que quatre cens Bâtimens de transport avoient ordre de s'assembler aux Dunes, pour y charger une grande quantité de munitions de guerre & de bouche, avec un bon nombre de Troupes, ce qui fait juger qu'on a quelque grande vûë.

Ona reçû avis par deux Vaisleaux arrivez Ee 3

vez des Indes Otientales, que le Succes, seur d'Aurengzeb savorise le Comptoir de la Compagnie Angloise à Surate. On apris en même tems par un Vaisseau arrivé du Détroit, qu'un Capre François ayant enlevé un Navire Anglois dans la Rade de Tetuan, le Roi de Maroc, pour entirer raison, avoit sait arrêter tous les Bâtimens François qui étoient dans ses Ports, où il les retient jusqu'à ce que cette prise & sa charge soient restituées, & que le Capre soit puni.

Les Commissaires François, qui sont établis à S. Malo, pour l'échange des prisonniers, écrivirent derniérement à Londres aux Commissaires de l'Office des Matelots blessez & malades, les priant d'envoyer échanger incessamment les Anglois qui sont dans ce Havre, parce que la disette des grains & autres provisions y étoit si grande, qu'ils n'étoient pas en état

Environ ce tems - la on apporta à la Tour plus de deux cens mille livres sterling en Piastres, pour yêtre converties en Especes de Monnoye courante. Une partie de cet argent appartient au Contre-Amiral Wager, qui a apporté ce riche butin des Indes Occidentales, où l'on assure qu'il a amassé plus de trois cens mille livres sterling.

de les nourrir.

Milord Dursley fut de retour à Plimouth le 24. du mois dernier, avec son

Politique. Juin 1709. 661 Escadre de huit Vaisseaux de guerre, après avoir escorté pendant quelques jours la Flote destinée pour le Portugal & autres endroits. En tevenant il rencontra à cent lieuës de Scilly deux Navires de guerre François, ausquels il donna la chasse, & reprit sur eux le Bristol , Vaisseau de la Reine de cinquante pieces de canon, que les François venoient de prendre allant de Plimouth en Portugal : mais comme ce Vaisseau étoit percé en plusieurs endroits, & qu'il ne pouvoit éviter de couler bas, comme cela arriva deux ou trois heures après, Milord Durssey détacha deux Vaisseaux pour en conserver l'équipage, & il continua de poursuivre les deux Navites François, qui étoient l'Achille commandé par M. du Gué Troüin, & le Glorieux. Le premier , qui étoit fort bon voilier, prit le large, mais l'autre de quarante quatre pieces de canon, & de trois cens douze hommes d'équipage fut pris par le Chefter, & conduit à Plimouth avec un Capre de quatorze canons, & deux Bâtimens qui avoient été pris quelques jours auparavant.

Le même jour 24. le Contre-Amiral Backer arbora son Pavillon à bord du Sterling qui étoit à Spithead avec neuf autres Vaisseaux de guerre, & deux Galiotes à Bombes.

III. Le Parlement de la Grande Bretague s'assembla le 30. de Mai, & il sur Ec 4

encore prorogé jusqu'au 27. de ce mois. Il y eut le même jour à Londres un grand Confeil de Marine sur les entreprises de la grande Flote, quice jour-là étoit presque prête à faire voile. On envoya ordre en même tems au Chevalier Norris, d'aller croiser incessamment versle Nord, pour empêcher le transport des grains de ce Pais la en France.

Les Majors Généraux Mordant, Cadogan & Palmes, & Mrs. Jaques Maitland, Jaques Stanhope, Emanuel How, & Thomas Meredith, ont étéfaits Lieutenans Généraux : les Brigadiers Ogilvi, Wils, & Mackarney ont été faits Majors Generaux. Le Chevalier Leake a été fair Contre-Amiral de la Grande - Breta-

gne.

Le Comte de Gallas, Envoyé Extraordinaire de l'Empereur fut de retour à Londres le 30. de Mai. Le lendemain M. Walpole, Secretaire de Milord Townshend, y arriva aussi de la Haye avec les Arucles Preliminaires de la Paix. Le Conseil s'assembla le 2. de ce mois, & la Reine les ratifia; en cas que le Roi de France les ratifie, Milord Hallifax a été nommé pour troisième Plenipotentiaire de cette Princesse au Traité de Paix.

M. de la Fabregue, autrefois Lieutenant Colonel du Régiment de Dragons de Guiscard, dont les Officiers partirent, il y aquelque tems, pour paffer en Portu-

Politique. Juin 1709. 663 gal, a été nommé pour les commander : & outre sa Commission de Colonel, il en aura une autre de Brigadier Général.

Voici une nouvelle Ordonnance de Sa Majesté Britannique au sujèt du transport

des grains.

Ordonnance de la Reine de la Grande Bretagne, concernant le transport des grains, donnée le 30. Mai 1709.

T Es ennemis étant entrès grande misere L faute de grains, & employant toutes sortes de voies & de moiens pour en tirer des Etats de la Domination de Sa Majeste, (& y ai ant sujet de croire qu'ils en ont reçu par la voie d'Espagne : pour prevenir une telle pratique, qui tend si visiblement au Joutien & à la subsistance des ennemis & particulièrement dans cette conjoncture, ( au prejudice de toute l'Alliance; S. M. étant en son Conseil, a bien voulu déclarer, que tous les grains, de quelque sorte qu'ils Joient, qui seront trouvez sur quelque Batiment que ce foit , chargez & destinez pour le Pais des ennemis, sont par le present ordre, & Jeront regardez & estimez Marchandises de contrebande; & S. M. difend par le present ordre à tous ses Amez Sujets, de porter ou d'envoier des grains dans aucun Port, ou Ville de la Domination de ses ennemis déclarez.

Ec 5

gal,

Le Docteur Williams, Eveque de Chicefter, mourut le 5. du mois de Mai.

IV. Le Comte de Wharton, Viceroi d'Irlande, arrivale 2. du même mois de Mai à Dublin, où il fit son Entrée publique avec beaucoup de magnifience, & prit possession de son Gouvernement. Le jour suivantil se rendit au Conseil, & y signa une Proclamation pour proroger le Parlement jusqu'au 16. auquel il s'assembla. Le Viceroi serendit le même jour à la Chambre des Seigneurs, où ayant mandé les Communes il sit un Discours aux deux Chambres, contenant en substance:

Ve l'intention de la Reine étoit de confentir aux Bils que l'on croiroit raisonnables & nécessaires pour le foulagement, le bonheur & la jureté de tous les Sujets : Que S. M. ne doutoit point qu'on n'accordat promptement (& de bon cour, les Subsides nécessaires pour maintenir fon Gouvernement : que S. M. asant été obligée d'employer ailleurs pour le bien de la cause commune, quelques uns des Régimens qui font sur l'établissement de ce Rosaume, Elle avoit refolu de les remplacer incessamment : Que S. M. croioit qu'il étoit nécessaire d'examiner , s'il n'est pas de l'interêt du Parlement de mettre quelques unes, des Fortifications en meilleur état de désence, d'avoir une quantité suffifante

Politique. Juin 1709. 665 Sante de Munitions & d'Inframens de guerre toujoursprets, & debâtir quelque endroit commode & fur pour les garder : Quela grande inegalité qu'il y a, quand aunombre, entre les Protestans & les Papiftes de ce Rolaume, & la trifte experience du passé, doivent faire penser à deux choses; la première, de considerer serieusement s'il manque quelques nouveaux Bils, pour donner de la force, ou expliquer les bonnes Loix deja faites , pour empêcher l'accroissement du Papisme ; la seconde , de cultiver (S'entretenir une bonne correfpondance entre tous les Protestans de ce Rosaume : Qu'enfin Sa Majeste n'asant jamais rien eu si à cœur, que de procurer l'Union de ses Sujets de la Grande-Bretugne , Gregardant le succès qu' Elle a eu en cette grande entreprise, avec une égale ou même plus grande satisfaction , qu'aucun autre des Evenemens glorieux de son, Regne , Elle leur recommandoit avec le mome empressement, & la même esperance de succès, une parfaite Union & Amitie entr'eux.

Le mêmejour, les Communes resolurent de presenter une Adresse à la Reine, pour lui faire des complimens de condoleance sur la mort du Prince de Dannemarc, & pour la feliciter sur les glorieux succès de ses Armes; en l'assurant en même tems de la resolution où Elles sont E. c. 6

de maintenir le Gouvernement de S. M. & la Succession à la Couronne dans la Li-

gne Protestante &c.

Le 20. les Seigneurs presenterent une Adresse au Viceroi , par laquelle ils lui témoignerent le plaisir qu'ils avoient d'apprendre, que d'autres Régimens remplaceroient ceux qui font employez ailleurs. Ils remercierent Son Excellence des affurances qu'elle leur donnoit que les revenus publics ne seroient dépensez que dans le Royaume, ajoûtant que le foin de Son Excellence, par raport aux Fortifications & aux provisions de guerre leur étoit fort agréable. Ils lui témoiguerent en suite dans cette Adresse, qu'ils seroient toujours prêts à donner leur approbation à tous les Bils, qui pourroient donner de la force aux Loix contre le Papifme, & pour cultiver & augmenter une bonne intelligence parmi les Protestans; Qu'ils regardoient l'Eglise, ainsi qu'elle est établie par les Loix, comme le meilleur rempart de l'interêt Protestant dans le Royaume; qu'ils étoient persuadez que Sa Majesté pouvoit compter, avec juste raison, pour un évenement des plus glorieux de fon Régne, d'avoir procuré l'Union de ses Sujets de la Grande - Bretagne : & qu'à cette occasion, ils supplioient qu'il leur fut permis d'espérer, qu'en son tems, Sa Majesté perfectionneroit ce grand ouvrage, en amenant austi son RoyauPolitique. Juin 1709. 667 Royaume d'Irlande dans l'Union: s'affurant sur la bonté de Son Excellence, que comme elle avoit été un instrument si considérable pour faire réussir l'un, elle contribuëroit aussi par ses bons offices au succès de l'autre.

Le Viceroi répondit fort obligeamment à cette Adresse, mais il dit, qu'à l'égard du point de l'Union, il ne pouvoit rien dire là dessus ans ordre de la Reine. Le même jour les Communes presenterent aussi une Adresse à Son Excellence sur le même sujet. Le 23, le Parlement prit quesques Resolutions, sur la proposition de donner un Subside à la Reine, ce Subside est même accordé.

Le Viceroi a fait expédier des Commisfions pour la levée d'un nouveau Régiment, qui sera commandé par le Che-

valier Jean Witterong.

## Reflexions sur les Nouvelles de la Grande Bretagne.

I. A France a à faire à des ennemis qui ne s'endorment point, & qui lui preparent une terrible Scene dans les Païs-Bas, si la Paix nevient point à se conclure. Ils n'ont manqué, jusques ici, ni d'argent, ni d'hommes, ils ont des Généraux experimentez, & ils peuvent met.

tre en Mer des Flotes très confidérables. Celle qu'on a équipée en Angleterre, ce grand nombre de Vaisseaux de transport fur lesquels on a embarque tant de munitions de guerre & de bouche, & tant de Troupes; tout cet appareil ne presage rien de bon pour les François, car on ne doute nullement que ce ne soit pour une Expedition qu'on doit entreprendre de concert avec l'Armée qui doit agir sous le Prince Eugene de Savoye & le Duc de Marlborough. En effet , on dit publiquement à Londres, qu'il y a un projet qui éclatera d'abord, si les Négociations de Paix se rompent.

#### NOUVELLES D'ES. PAGNE, ET DE POR TUGAL.

Vant que d'entrer dans le détail LA des Nouvelles, je dirai un mot du nom des Princes, Fils ainez des Rois d'Espagne, qui sont appellez Princes des Asturies; je tire ce que je dis des Mémoires du tems.

Les Princes fils ainez des Rois d'Effagne font nommez Princes des Afturies , jul. qu'à ce qu'ils heritent de la Couronne de leurs peres. Le premier qui porta ce titre fut le Prince Henri, qui fut depuis Roi fom

Politique. Juin 1709. 660 le nom de Henri III. surnommé le Dolent. Le Roi son pere Jean I. résolut en 1288. de le nommer Prince des Afturies , à l'occasion du mariage qu'il lui procura avec l'Infante Catherine d'Angleterre, Gil declara que desormais tous les Princes premiers nez des Rois d'Espagne, ses Successeurs, Jeroient connus & designez par ce nom, en memoire de ce que le Roi Pelage n'en prit point d'autre, julqu'à ce qu'il eut rétabli la Monarchie d'Espagne, comme il fit par les Victoires qu'il remporta sur les Maures qui l'avosent usurpee.

Les Princes des Asturies ne jouissent que du feul titre de ces Provinces, (Sils n'ont aucuns droits sur le Domaine qui en dépend, ou du moins on ne le permet pas. Iln'y a point d'exemple dans l'Histoire que cela ait été autrement : car quoi que le Roi Henri IV. furnomme l'Impuissant, prétendit jouir de tous les avantages attachez à ce titre , lors qu'il se brouilla avec le Roi son pere Jean II. du nom , il ne pit jamais venir à bout de son dessein, quelques resorts que fit jouer pour cela D. Jean Pacheco, aide de l'autorité de ce Prince, qui desiroit d'augmenter sa puissance pour s'opposer à celle de D. Alvare de Luna, Favori du Roi, & qui abusoit de sa confiance. Aussi ces Princes n'ont-ils pas plus de droit dans les Asturies, que les Dauphins, fils ainez de France, en ont dans le Dauphine.

Lors que le Prince des Afturies est agé de deux ,

deux, ou trois ans, on affemble les Députez des Etats, Villes, & Royaumes d'Efpagne, qui font serment de le reconnoître pour Heritier des Couronnes (& Domaines du Roi son pere. Lors qu'il aproche de sa septieme année, on travaille à faire sa Maifon. Le premier choix est celui d'un Gouverneur, qui doit être un bomme de la première qualité; on lui choifit en suite un Précepteur, qui peut être Seculier, ou Ecclefiastique. On nomme après cela les Premiers de la Maifon du Prince , fçavoir , fon Grand Maitre, fon Grand Ecuyer, fon Grand Chambellan, les Officiers Subalternes, qui dependent de ces Charges, & les Gentilsbommes de sa Chambre, dont une partie doit être de gens déja fur l'âge, & l'autre de jeunes gens. Il est traite d'Altesse Royale, & on lui rend les memes honneurs qu'au Roi enlui parlant & en le fervant.

Un Corps de Troupes de sept mille hommes, commandez par le Comte d'Estain, s'étant mis en marche l'ouziéme d'Avril, les ennemis s'emparerent le 17. du Château de Castarnet, où il y avoit trente Soldats, avec un Capitaine & un Enseigne, qui se rendirent prisonniers de guerre. Ces Troupes marcherent ensuite vers le Château de Venasque, & elles arriverent le 21. à Ancils à demie lieuë de ce Château, qui est situé à la source de l'Essera dans les Pyrenées sur la frontière de France du côté du Païs de Cominges;

Politique. Juin 1709. 671
c'est la seule Place que le Roi Charles occupe dans le Royaume d'Arragon. Le
22. le Comte d'Estain sit un Détachement
qui entra sans résistance dans la Ville, &
le soir il sit ouvrir la Tranchée devant le
Château, qui est situé sur une hauteur,
bien stanqué, & d'autant plus difficile à
attaquer qu'on ne pût y conduire que deux
petites pièces de Campagne portées pat
un Mulet.

Le 28. du même mois d'Avril, on sit à Madrid une Procession générale pour l'accouchement de la Reine, Epouse du Roi Philippe, dont on attendoit la delivrance à tout moment. Ce Prince ordonna aux principaux de sa Cout, environ ce tems-là, de setrouver dans l'appartement de la Reine, lors qu'elle accouchera. On dit que si cette Princesse a un second Prince, il sera nommé Duc de Flandres.

Les bruits de Paix intriguent fort la Cour de Madrid. S'il faut ajoûter foi à quelques lettres, les Espagnols paroissent résolus à continuer la guerre, plûtôt que de consentr à se soûmettre au Roi Charles: ils disent même qu'en cas que la France soit obligée à faire sa Paix, & à retirer ses Troupes d'Espagne, il n'y aura rien qu'ils ne mettent en œuvre pour maintenir le Roi Philippe sur le Trône; que le Clergé offre de contribuer aux dépenses nécessaires pour l'entretien des Troupes Espagnoles, qu'on fait monter à dix huit mille

672 Mercure Historique mille hommes de Cavalerie & àlquarante mille d'Infanterie, sans compter cinquante nouveaux Régimens, dont les Commissions sont expédiées. Cependant, portent les lettres de Madrid du 12. Mai, le Roi Philippe ayant appris, que toutes les Puissances de l'Europe intéressées dans cet te guerre avoient nomme des Plenipotentiuires pour affifter de leur part aux Conférences de la Paix, ce Prince a envoye au Duc d'Albe, son Ambassadeur à la Cour de France, & au Comte de Bergeick, fon premier Ministre au Gouvernement des Pais-Bas Espagnols, des Patentes avecce caractère & les Instructione & les Pleins. Pouvoirs nécessaires. Le Roi Charles, ajoûtent ces lettres, avoit écrit à quatre Grands d'Espagne, & leur avoit mande, que la France paroissant comme avoir abandonné Philippe V. ils ne devoient pas être des derniers à le reconnoître, s'ils vouloient obtenir defavorables conditions. Mais ces Grands porterent leurs lettres au Ros, qui avoit futt affembler tous ceux qui étoient à la Cour, à qui Sa Majefte avoit communique ces lettres: Sur quoi tous unanimement protesterent, qu'ils répandroient jusqu'à la dernière goute de leur sang pour maintenir le Roi fur le Trône, & le defendre, G que Sa Majeste en les remerciant de leur fidélité, les avoit affures qu'elle ne les abandonnerost jamais, & qu'elle étoit résolue de verser aussi tout son fang 1

Politique. Juin 1709. 673

Jang, plûtôt que de les quitter. Ce que
portent encore les mêmes lettres est moins
douteux que ce qu'on vient de dire, c'est
la Nouvelle d'un Combat qui se donna le
7. du même mois vers Campo Real & Badajox, entre l'Armée du Marquis de Bay
& celle des Portugais. Elle a été à l'avantage des Espagnols, mais la Victoire
n'a pas été complete, comme on le publia
d'abord à Paris; quoi qu'il en soit, voici
ce qu'on en a publié à Madrid.

Relation du Combat donné le 7. de Mai sur la Frontière de Portugal.

TE Marquis de Bay étant informé que Les Ennemis vouloient paffer la Caya pour l'attaquer, alla camper à un quart de lieuë au delà de l'Atalaya del Rey, à dessein de les y attendre. Il se passa cinq ou fix jourssans qu'ils fissent aucun mouvement, ce qui lui donna sujet de croire qu'ils avoient changé de résolution. Afin deles y engager, il ordonna un grand fourage, dans les Bleds de Campo-Mayor, & le 7. à la pointe du jour, il fit avancer toute sa Cavalerie, ayant fait la veille un détachement de 500. Cavaliers d'élite. Lors qu'ils vinrent au lieu marqué pour le fourage, ils trouverent les fourageurs des Ennemis, & les obligerent de se retirer à leur Armée, qui se mit ensuite en Bataille, & marcha vers la Caya pour la passer: El-

le fir alte près d'une Mailon appellée de la Chiminea. Comme le Marquis de Bay avoit résolu de les attaquer, quoi qu'ils eussent 13. Bataillons plus que lui, & la plupart plus nombreux que les fiens, excepté les Anglois, il fit marcher son Infanterie julqu'à l'Atalaya del Rey, où elle fit alte. Sur les 11. heures du matin, il vid que les Ennemis passoient la Caya fur 9. ponts, & qu'ils s'avançoient : il fit aussi avancer son Infanterie, & la Cavalerie de la gauche occupa son poste: il fir en même tems marcher l'Attillerie, & la posta en différens endroits. Lors que les Ennemis s'aprocherent, on reconnut qu'ils étendoient leur gauche le plus qu'ils pouvoient, pour tâcher de prendre en flanc la droite des Castillans. Sur quoi le Marquis de Bay donna ordre aux Marquis d'Aytone & de Caylus de les charger, avant qu'ils pussent étendre davantage leur gauche: ils l'executerent avec tant de succès, qu'ils mirent la Cavalerie opposée en desordre, & ils couperent 3. Bataillons Anglois, qui s'étoient fortifiez dans la Maison de la Chiminea avec huit piéces d'Artillerie, & les prirent après avoir estuyé un grand feu. Mylord Galloway, qui y étoit, le retira du côté de Higuela, pendant que les Dragons achevoient de défaire la première & la seconde ligne de leur Cavalerie. Celle des Castillans attaqua cependant lenr gros d'Infan-

Politique. 7uin 1709. 675 terie, le Sabre à la main ; l'Infanterie marchant en ordre de Bataille, pour la charger. Le Comte de Fiennes & le Marquis de Navamorquende prirent en même tems en flanc l'Aîle droite de la Cavalerie Ennemie, dont les deux lignes furent renverfées avant que l'Infanterie eut pû joindre celle des Ennemis, qui se voyant abandonnée, prit d'abord la fuite. On les poursuivit durant deux lieuës; & comme une partie de la Cavalerie Castillane pousla celle des Ennemis jusqu'à Campo-Mayor & Elvas, leur Infanterie évita d'être entiérement taillée en pièces. On leur a pris toute leur Artillerie & les Equipages, leurs 9. ponts, les Fours & les Charettes qui étoient au delà de la Caya, 7. Drapeaux & 8. Etendars. On a fait environ 2300. prisonniers, parmi lesquels font 3. Baraillons Anglois, & le Comte de S. Jean, Mestre de Camp Général de la Cavalerie; & 1700. tuez.

Les Portugais ne conviennent pas de tout ce qui est dit dans cette Relation; mais comme nous n'avons pas de place pour inséter ici la Relation des Portugais, nous la donnerons le mois prochain.

Les lettres de Madrid du 20. Mai ajoûtent, que l'Armée du Marquis de Bay n'a pû rien entreprendre, à cause des pluyes continuelles qui ont rendu les chemins si impraticables que les Espagnols ont eu L'Archevêque de Saragosse a été sait Inquisiteur Général. Le Roi Philippe a donné la Charge de Marêchal Général des Logis de sa Cavalerie au Comte de Joinicourt, Colonel du Régiment Royal du Prince des Asturies; cet Emploi étoit possedé par D. Joseph d'Armazage, qui a été fait Capitaine Général de Panama.

II. LeRoi de Portugal n'a pas donné son consentement à la levée des quatre Régimens d'Infanterie, qui devoient êtte commandez par des Officiers François Protestans, mais seulement pour un Régiment de Dragons, & un autre d'Infanterie, dont Milord Galloway fera Colonel. Le premier sera commande par des Officiers François, & l'autre qu'on forme de Deserteurs, par des Officiers Portugais & Espagnols, excepté M. de S. Leger, qui en est fait Lieutenant Colonel, & trois ou quatre autres Officiers François. On a austi levé un autre Régiment, commandé par M. Carles, ausli François Protestant, Major Général au service de Sa Majesté Portugaise. On attend à Lisbonne le Major Général Ogilby, & M. de Mazere, Officier François que la Reine de la Grande Bretagne a fait Brigadier Général & quatre ou cinq Régimens Anglois, qui s'embarquerent vers le commencement de ce mois à Portsmouth & à Plimouth.

Politique. Juin 1709. 677

Reflexions sur les Nouvelles d'Espagne & de Portugal.

I. TE l'ai déja dir, & je le dirai encore : quand la victoire que le Roi Philippe a remportée sur les Portugais seroit entiére, elle ne décideroit rien en faveur de ce Prince, vû les extremitezoù est réduite la France, qui est la seule Puissance qui le pourroit soûtenir. Mais il s'en faut bien que cette Victoire soit complete. Je n'en juge point par la Relation des Portugais, mais je l'infere de ce qu'elle n'a eu aucune suite. On affure que si la Cavalerie Portugaise eut aussibien fait que l'Infanterie, le Marquis de Frontera auroit gagné le Champ de Bataille, & mis en fuite les ennemis, &que cependant les ennemis ont perdu bien du monde; c'est ce qu'ils n'ont pas voulu

NOU-

679

### NOUVELLES DES PAYS-BAS, ET DE QUELQUES AU-TRES ENDROITS.

I. TL arriva tout le mois dernier une L grande quantité de toutes sortes de grains à Lille : si bien que le Magistrat de cette Ville a permis aux Boulangers d'en acheter sur le Marché, & aux particuliers d'en faire venir autant qu'ils voudront pour en faire des Magazins. Les Etats de la Ville & Châtellenie ayant été convoquez pour le 29. du même mois dernier, les quatre Seigneurs Députez de L. H. P. se rendirent sur les onze heures à la Maifon de Ville, où ils furent reçus par les Magistrats en habits de cérémonie au bas de l'escalier : & ayant demeuré quelques momens dans une chambre particulière, ils entrerent dans le lieu appellé le Conclave, où l'on a coûtume de tenir ces sortes d'Assemblées. Après avoir pris leurs places, de même que les autres Membres de l'Assemblée, M. de Steenlack leur fit ce Discours.

Discours de M. de Steenlack aux Etats convoquez à Lille.

MESSIEURS,

T Eurs Hautes Puissances les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies, fous la direction de la Providence Divine , G par le fort de leurs justes sermes & de . celles des Hauts-Alliet, s'étant rendus les maîtres de ceste Province, nom ont houore de leur Commission.

En qualité donc de Leurs Députez, Meffieurs, & par leur ordre, Nous avons fait cette convocation, pour vous affurer de leur bienveillance, & pour vous faire reffouvenir d'un côte de ce que L. H. P. C Nous leurs Députez avons fait pour vous; ( de l'autre vous déclarer en même tems ce qu'ils

attendent de Vous. Vous Scavez, Messieurs, que L. H. P. ont deja pris tous les soins possibles, pour vous mettre en finete, Sont pour vie à vos besoins (& nece litez, tant par leur Resolution du 23, Peurier, & par d'autres, tendantes à faciliter la venue des Vivres par les Païs. Bas Espagnols, sanspayer les droits, que par l'entrée libre qui leur a été accordée

dans cette Ville. Quant à ce qui nous regarde, Mefficurs, Vous scavez de même qu'étant chargez de cette Commission, Nous sommes venus pour l'executer en toute diligence, dans le rude Tom. XLVI.

Dif.

tems de l'hiver, autravers de beaucoup de fatiques (& même de dangers, pour ne pas manquer à un soulagement nécessaire. Nous nous sommes ensuite appliquez journellement par de fréquentes Conférences, à être attentifs a tous vos befoins, pour y pour voir d'une manière convenable.

Vous fcavez, Meffieurs, que Nous avons accorde pendant affez long tems, l'entrée libre de toutes sortes de Vivres ( de Denrées dont la Ville avoit besoin, sans exiger aucun droit, lors même qu'ils nous venoient des Pais Ennemis: Comme aussi que Nous avons accorde la même franchise d'entrée, à toutes les menues Denrées, pour le foula. gement des Pauvres & des autres Habitans, nonobstant la perte considérable des droits du Souverain; N'ayant rien plus à cœur que de Vous délivrer des calamitez, sous lesquelles vous gemissiez.

Vous fravez auffi, Meffieurs, comme ayant par tous ces moyens facilité la venue des Vivres, Nous avons aufi pourvu à leur fürete, foit par terre, foit par eau, par des Escortes si frequentes & si fortes, que les Ennemis n'ont ofe les interrompre : Enfin de quelle manière Nous avons prêté main forte pour maintenir l'autorité & le respect du Magistrat contre les tumultes, qui menaçoient vôtre Ville & vos personnes de fásbeufes fuites.

Les devoirs, Meffieurs, font réciproques; L. H. P. Nous ont ordonne de vous

Politique. Juin 1709. 681 dire en meme tems, ce qu'ils attendent de Vous: C'est que vous vouliez bien accorder des Aides & Subfides à leurs besoins , comme Vous êtes accontumez de faire à vos Souverains, scavoir l' side ordinaire de 200. mille florins, sans préjudice néammoins de l'Aide extraordinaire (& de l'abonnement , dont il a été convenu aux années 1701. 6

Ne doutant pas de vôtre Zele pour le fervice de L. H. P., en attendant que Vous repondiez à leur demande, autant que tos circonstances le pourront aucunemens permettre; Nous vous affirons de leur protection, & que de nôtre part Nous tacherons de Vous procurer tous les avantages qui pourront servir au bien & à la prosperite de vo-

tre Province.

Mr. Lespagnol, Premier Pensionnaire de la Ville, répondit à ce Discours d'une manière convenable. Les Ecclesiastiques & Nobles du Païs s'assemblerent le 8. de ce mois pour délibérer sur la demande d'un Subfide de la part des Etats Généraux.

Le défaut de paye a porté les Soldats François à divers excès dans les Villes frontiéres. Ils pillerent deux jours de suite, le mois dernier, à Douai les Boutiques des Boulangers & la Boucherie. Quelques Bourgeois, qui voulurent s'y opposer, furent bleffez, & une femme fur tuée. Le Magistrat voyant qu'iln'y avoit point moyen de les appailer qu'en leur donnant

de l'argent, avança quelques sommes pour les payer, après quoi tout fut pacifié. Mais on se saisit de trois, qui étoient les principaux Mutins, on les fit tirer au fort, & l'un des trois sut pendu; ce défaut de paye cause beaucoup de desettions. On apprend de Tournai, disent les lettres d'Anvers du 10. de ce mois, que les Francois ayant vouluen transporter les grains en France, les Bourgeois avoient pris les armes pour s'y oppoler, ce qui avoit cause de grands defordres. La même chofe eft arrivee à Arras, à Valencienne, à Cambray, à S. Omer : El Intendant de cette derniere Place a même été bleffe & n'oseplus sorde konsprondent sociales angulares and commit

L'échange des prisonniers sur entiétement sin à Soignies le 7. de ce mois. Par le Traité d'échange génésal, on échangera Officier par Officier, & ceux qui restetont de surplus setont échangez pour un certain nombre de Soldats; Mrs. Xvoya Lille-Marais, & Viçouse, Brigadiers, doivent aussi être échangez. Je passerai dans la suite des dispositions de nos Armées & de celle de France. Je viens maint tenant à ce qui s'est passé à la Haye au surjet des Négodiations de Paix.

II. Le 23 de Mai à neuf heutes du matin, le Marquis de Torci dépêcha un Exprès en France, après quoi il assista à une longue Conférence, qui se rint chez M, le Conseiller Pensionnaire Heinsius; ce sur

Politique. Juin 1709. ce jout là que le Comte de Zinzendorf, Plenipotentiaire de l'Empereur, arriva à la Haye. Vers les fix hrures du foir, il y eut une autre Conférence aussi fort longue chez le même Grand Penfionnaire, après laquelle M. de Torci dépêcha un autre Exprès à Sa Majesté Très-Chrêtienne. Le 24. il y en eut une autre dans le même endroit, & le lendemain matinil y en eut austi une chez Milord Duc, qui fit partir un petit Batiment de Scheveling, avec des Dépêches pour la Reine de la Grande Bretagne. Le 27. au foir, & le 28. au matin il y eut encore de semblables Conférences à après lesquelles le Marquis de Torci partit pour retourner à Versailles, chargé des Préliminaires de la Paix, dont il étoit copvenu avec les Ministres des Alliez, conformément à ses Instructions & ses Pleins-Pouvoirs. Je metsicices Préliminaires on companion

Atteles Preliminaires pour servir au Traicupildag te de la Paix Générale.

I. O Procedera incessamment à faire une bonne, ferme & durable Paix, Confedération, & perpetuelle Alliance & Amitié, entre Sa Majesté Imperiale, comme aussi entre tous & chacun des Alliez de Sa Majesté Imperiale, & principalement le Royaume de la Grande Breagne, & les Seigneurs Etats Généraux des Ff 3 Pro-

Provinces Unies d'une part; & de l'autre, entre Sa Majesté Très-Chrétienne & ses Alliez. Et comme les conjonctures presentes n'ont pas permis que Sa Majesté Imperiale ait préalablement pû recevoir l'agrément, & un consentement de l'Empire sur tout ce qui le regarde dans plusieurs Articles contenus dans ces Présiminaires, elle tâchera d'obtenir, suivant l'usage établi dans l'Empire, le plûtôt qu'il sera possible, le consentement & la Ratisfication dudit Empire, avant l'execution de ces Articles qui regardent particulierement l'Empire.

II. Et pour patvenir au plûtôt à ce but tant faluraire, & d'en jouir à present autant qu'il sera possible, on est convenu des Articles Presiminaires qui doivent servir de fondement aux Traitez de la

Paix générale.

III. Premiérement, en considération & en conséquence de ladite bonne Paix & Reünion sincere de toutes parts, le Roi T. C. reconnoîtra dès à present publiquement & autentiquement, comme aussi après dans les Traitez de Paix à faire, le Roi Charles III. en qualité de Roi d'Espagne, des Indes, de Naples & de Sigile, & généralement de tous les Etats & Dépendances compris sous le nom de la Monarchie d'Espagne, en quelque partie du Monde qu'ils soient situez, à la reserve de ce qui doit être donné à la Couronne de

Politique. Juin 1709. 685 Portugal, & au Duc de Savoye, suivant les Traitez faits entre les Hauts Alliez, & de la Barrière que ledit Roi Charles III. doit faire tenir auxdits Seigneurs Etats Généraux des Provinces - Unies dans les Païs Bas, selon la teneur de la Grande Alliance de l'année 1701., & de ce qui sera dit ci après du haut Quartier de Gueldre, & des Conventions à faire avec ledit Roi Charles III. sans en rien excepter davantage, ainsi & avec tous les droits que le feu Roi d'Espagne Charles II, a possedez, ou dû posseder, tant pour lui, que pour ses Heritiers & Successeurs, selon la disposition Testamentaire de Philippe IV. & les pactes établis & reçus dans la Sérenissime Maison d'Autriche.

IV. Et d'autant que le Duc d'Anjou est presentement en possession d'une grande partie des Royaumes d'Espagne, des Côtes de Toscane, des Indes, & d'une partie des Pa's Bas, il a été réciproquement convenu, que pour assurer l'execution desdits Articles, & des Traitez, à faire & à achever, dans l'espace de deux mois, à commencer du 1. du mois de Juin prochain s'il est possible, S. M. T. C. fera en forte que dans ce même terme le Royaume de Sicile soit remis à S. M. C. Charles III. & ledit Due sortira en pleine sureté & liberté, de l'étendue des Royaumes d'Espague, avec son Epouse, les Princes ses Enfans, leurs Effets, & genéralement tou-Ff 4

toures les personnes qui les voudront suivre : en sorteque si ledit terme finit sans que ledit Duc d'Anjou consente à l'execution de la presente convention, le Roi T. C. & les Princes & Etats stipulans, prendront de concert les mesures convenables pour en assurer l'entier esset ; & que toute l'Europe, par l'accomplissement des litter de Paix, jouisse incessamment d'une parfaite tranquilité.

VI. La Monarchie d'Espagne demeurera dans son entier dans la Maison d'Autriche, de la manière qu'il a été dit cidessus, sans qu'aucune de ses parties puisse en être jamais demembrée, ni ladite Monarchie en tout ni en partie, être unie à celle de France, ni qu'un seul & même Roi, ni un Prince de la Maison de France

Politique. Juin 1709. 687 en devienne le Souverain, de quelque maniere que ce foit, par Testament, Apel, Succession, Conventions matrimoniales, Dons, Ventes, Contracts, ou autres voyes, telles qu'elles puissent être, ni que le Prince qui régnera en France, ni un Prince de la Maison de France, puisse jamais régner aussi en Espagne, ni aquerir dans l'étendue de ladite Monarchie aucunes Villes fortes, Places, ou Pais, dans aucune partie d'icelle , principalement dans les Païs-Bas, en vertu d'aucuns Dons, Ventes, Echanges, Conventions mairimoniales, Héréditez, Apels, Succellion par Testament, ab intestato, en quelque forte & manière que ce puisse être , tant pour lui que pour les Princes fes Enfans; & Freres , leurs Heritiers, & Descendans.

VII. Specialement, que la France ne pourra jamais se rendre Maître des Indes Espagnoles, ni envoyer des Vaisseaux pour y exercer de Commerce, sous quel-

que prétexte que ce foit.

VIII Sa Majeste T. C. voulant donner des marques certaines du dessein qu'Elle a demaintenir une Paix serme & stable, & faire cessertout ombrage de desseins, consent àremettre à Sa Majesté Imperiale & à l'Empire, la Ville & Citadelle de Strasbourg, dans l'état où elle se trouve presentement, avec le Fort de Kehl & ses dépendances, situez des deux côtez du Rhin, Ff 5 sans

sans aucune répetition de fraix ou dépenses, sous quelque pretexte que ce soit, avec 100. pieces de canon de bronze, de différent calibre , savoir so. pieces de 24. & de 12. livres de bales, & 50. pieces de 8. & de 4. livres, & les munitions à proportion, pour être rétablie dans les prérogatives & Privileges des Villes Imperiales, dont elle jouissoit avant que d'être sous la Domination de S. M. T. C. laquelle Ville de Strasbourg & Forts, feront rendus & évacuez auffi - tôt après les Ratifications de l'Empereur & de l'Empire, qui seront échangées à la Haye; & qu'il comparoîtra aux Portes de ladite, Ville de Strasbourg & Forts , quelqu'un muni d'un Plein pouvoir de S. M. I. & de l'Empire, selon la forme accoûtumée, pour en prendre possession.

IX. Que la Ville de Brisac, avec son Territoire, soit évacuée par S. M. T. C. & remise par Elle à S. M. Imperiale & à la Maison d'Autriche, avec tous les canons, Artillerie & Amunitions de guerre qui s'y trouveront, à la fin de Juin au plus tard, pour en joüir desormais en toute proprieté, ainsi que Sa Majesté Imperiale en a joüi & dû joüir, en execution du Traité de Paix de Ryswick, avec les canons, Artillerie & Amunitions de guerre qui s'y

trouvent.

X. Sa Majesté T. C. possedera desormais l'Alsace, dans le sens literal du Trai-

Politique. Juin 1709. 689 té de Westphalie, en sorte qu'Elle se contentera du Droit de Prefecture fur les dix Villes Imperiales de ladite Alsace, fans pouvoir néanmoins étendre ce droit au préjudice des Prérogatives, Droits & Privileges qui leur competent, comme aux autres Villes libres de l'Empire, pour en jouir aussi bien que des Prérogatives, Revenus & Domaines, ainsi que Sadite Majesté a dû jouir, lors de la conclusion dudit Traité, devant aussi être remises les Fortifications desdites Villes au même état qu'elles étoient alors; excepté toutefoisla Ville de Landau, dont la possession & proprieté apartiendront pour toujours à Sa Majesté Imperiale & à l'Empire, avec faculté de démolir ladite Place s'il est jugé à propos par l'Empereur & l'Empire.

XI. Qu'en conséquence dudit Traité de Westphalie, Sadite Majesté Très-Chrêtien sera démolir dans le tems convenu, à ses dépens, les Forteresses qu'elle a presentement sur le Rhin, depuis Bâle jusques à Philipsbourg, nommément Humingen, le Neuf-Brisac, & le Fort-Louis, avec tous les Ouvrages & dépendances dudit Fortant en deçà qu'au delà du Rhin, sans que jamais on puisse le ré-

tablir.

XII. Que la Ville & Forteresse de Rhinfeltz., avec ce qui en dépend, demeureront au Land Grave de Hesse Cassel, jufqu'à-ce qu'il en soit convenu autrement.

Ff 6 XIII.

XIII. La Reine de la Grande Bretagne & les Seigneurs Etats Généraux foutenant que la clause inserée dans l'Article 4. du Traité de Ryswick, touchant la Religion, est contre la teneur de la Paix de Westphalie, & que consequemment elle devroit être revoquée; il a été trouvé bon que cette affaire sera remise à la Négocia. tion de la Paix générale.

XIV. Quant à la Grande Bretagne, S. M. T. C. reconnoîtra des à present & dans la Négociation de ce Traité de Paix à faire , la Reine de la Grande - Bretagne en

cette qualité.

XV. Sadite Majesté reconnoîtra aussi la succession à la Couronne de la Grande-Bretagne dans la Ligne Protestante, ainsi qu'elle est établie par les Actes du Parle-

ment de la Grande-Bretagne.

XVI. Le Roi T. C. cedera à la Conronne de la Grande - Bretagne ce que la France possede dans l'Isle de Terre Neuve, & on restituera de la part de la Reine de la Grande - Bretagne, auffi - bien que de la part de Sa M. T. C., tous les Païs, Isles, Forteresles, & Colonies, que les Armes de l'un & de l'autre côté ont occupez depuis la presente Guerre, en quelques lieux des Indes qu'ils soient situez.

XVII. Sadite Majesté promet de faire raser toutes les Fortifications de la Ville de Dunkerque, du Port & des Rysbancs, & ce qui en pourroit dépendre, à ses dé-

Politique. Juin 1709. pens, sans exception, en sorte que la moitié desdites Fortifications soit rasée? & la moitié du Port comblé dans l'espace de deux mois, & l'autre moitié des Fortifications rafée auffi-bien que l'autre moitie du Port comblé dans l'espace de deux autres mois; le tout à la farisfaction de la Reine de la Grande-Bretagne & des Etats Genéraux, sans qu'il soit permis de rétablir ces Fortifications , & de rendre le Port Navigable à jamais, ni directement, ni judirectement, mays aufent - 10 yang

XVIII. La personne qui prétend être Roi de la Grande Bretagne ayant defiré de fortir hors du Royaume de France; & de prevenir la demande que la Reine de la Grande Bretagne & que la Nation Britanique ont faite, se retirera en tel Païs & de telle maniére que par le prochain Traité de Paix générale il fera convenu sur les

moyens dudit Traité. Lon Carlo Stanto

XIX. Dans la Négociation principale du Traité à faire, on tâchera de convenir d'un Traité de Commerce avec la Grande

Bretague. XX. A l'égard du Roi de Portugal, Sa Majesté Très Chrétienne consentira qu'il jouisse de tous les avantages établis en fa faveur par le Traité fait entre lui & les Allieze tieva tuon memmenting &

XXI. Sa Majesté reconnoîtra le Roi de Prusie en cette qualité, & promettra de ne le point troubler dans la possession de la Prine 692 Mercure Historique & Principauté de Neuf-Châtel & du Comté

de Vallengin.

XXII. Et quant aux Seigneurs Etats Généraux, Sa Majesté leur cedera, dans les termes les plus precis qu'il conviendra, les Places de Furnes & Furner - Ambach , le Fort de Kenok, y compris Menin avec fa Verge, Ipres avec la Châtellenie & fes dépendances, qui seront desormais Bailleu ou Belles, Warneton, Comines, Wervie, Popperinguen, & ce qui en dépend des lieux ci - deflus exprimez. La Ville & Châtellenie de Cassel demeureront à Sa Majesté Très-Chrétienne. Lille avec sa Châtellenie, ( à l'exception de la Ville & Gouvernance de Douay. ) Tournay, Conde, & Maubeuge, avec toutes leurs dépendances , le tout en l'état que sont à present lesdites Places, specialement avec les canons, Artillerie, & Amunitions de guerre qui s'y trouvent, pour auffi servir de Barrière avec le reste des Pais Bas Espagnols, auxdits Seigneurs Etats Genéraux, & pour en pouvoir convenir avec ledit Roi Charles, selon la teneur de ladite Grande Alliance, tant à l'égard de la Garnison que lesdits Seigneurs Etats Généraux y tiendront, que de toutes les autres choses dans les Pais Bas Espagnols, & particuliérement pour avoir en toute proprieté & Souveraineté le haut quartier de Gueldre selon le 12. Article du Traité de Munster de l'an 1648., comme de tems Politique. Juin 1709. 693 tems en tems ils le trouverent à propos; bien entendu que s'il y a un Magazin genetal à Tournai, on conviendra de la quantité & qualité d'Artillerie & Munitions

qui seront laissez dans ladite Place. XXIII. S. M. T. C. rendra aussi toutes les Villes Forts & Places qu'Elle aura occupées dans les Païs des Espagnols, dans l'état qu'elles sont presentement, avec leurs canons , Artillerie , & Ammunitions de guerre; bien entendu que si depuis que les Troupes du Roi T. C. sont entrées dans Namur, il s'est fait quelque Magazin ou amasd' Artilleric & Ammunitions dans ladite Ville & Château, outre que pour leurs défenses, ils seront retirez par les Officiers de Sa Majesté T. C., de concert avec ceux des Etats Généraux. dans le tems de l'évacuation, laquelle ne pourra être retardée pour raison de cela : mais sera faite dans le tems qu'il sera reglé, le tout sous condition expresse, que la Religion Catholique sera maintenue dans toutes lesdites Places rendues, & Lieux & Dépendances, en la même maniére qu'elle y est établie; hormis que les Garnisons de l'Etat pourront exercer leur propre Religion, tant dans les Places cedées pour l'augmentation de la Barrière, que dans les Places des Pais-Bas Espagnols rendues assisted

XXIV. Et afin que cette Convention puisse sortie un plein effet, S. M. T. C.

bro-

694 Mirare Historique Or promet de ne faire fortir des à present ni canons, ni Artillerie, ni Amunitions de guerre des Villes & Forts qui devront être rendus & cédez en vertu de ces Articles.

XXV. Sa Majesté accordera auxdits Seigneurs Erats Generaux, touch int leur Commerce, ce qui eft ftipulé par le Traité de Rylwick & le Tarif de 1664. La suppression des Paris faits depuis la révotion de tous Edits, Déclarations, & Arrêts posterieurs, contraires audit Tarif de l'au 1664., & aussi l'annullation du Tarif fait entre la France & lesdits Seigneurs Etats Generaux le 29. Mai l'an 1664 de forte qu'il n'y aura que le Tarif du 18. Septembre de l'an 1664, qui aura lieu à leur égard : ensemble l'exemption de 50- fols par Tonneau fur les Vailleaux Hollandois trafiquans dans les Ports de France.

XXVI. Sa Majesté reconnoîtra lors de la signature des Traitez de Paix, le Neuvieme Electorar erige en faveur de Son Alteste Electorale d'Hannovre, de Brunf-

wick & Lunebourg, Mannana & xuan

XXVII. Le Duc de Savoye sera remis en possession du Duché de Savoye, du Comté de Nice, & de tous les Lieux & Pais qui lui appartiennent hereditairement, & que les Armes de S. M. autontoccupez pendant le cours de la presente Guerre; fans aucune referve ; consentant d'ailleurs que S. A. R. jouissede tous les Païs;

Politique. Juin 1709. 695 Etats & Places qui lui ont été cedez par l'Empereur & fes Alliez.

XXVIII. Que le Roicede à M. le Duc de Savoye la Proprieté & Souveraineté des Villes d'Exilles, Feneffrelles, & Chaumont, occupées présentement par les Atmes de S. A. R., auffi bien que de la Vallée de Pragelas, comme aussi de tout ce qui est en deçà du Mont Geneure & autres, en sorte que desormais lesdits Monts ser. vent de Barrière & de Limites contre le Royaume de France & la Principauté de

Piemont. orgonopogon O . T tok of oup XXIX. Quant aux ci-devant Electeurs de Cologne & de Baviére, leurs demandes & pretentions seront remises à la Négociation du Traité de Paix ; & les Difpositions , & Decrets de S. M. I. & de l'Empire, faits & émanez durant cette Guerre, seront soutenus à l'égard de Son Altesse Electorale Palatine qui restera dans la possession du Haut Palatinat, du Comté de Cham, & dans le rang & dignité, tout de même comme il en a été investi par Sa Majesté Imperiale : comme auffi à l'égard de ce qui a été fait en faveur de la Ville Imperiale de Donawert & de plusieurs autres dispositions de cette nature : & pour ce qui regarde les Garnilons qui le trouvent ou se trouveront ci-après de la part des Etats Generaux dans la Ville de Huy, la Citadelle de Liege, & dans la Ville de Bonn, elles y resteront jusques à CC

Majesté Imperiale & l'Empire.

XXX. Et pour faire cesser tous les doutes sur l'execution desdits Articles, & en avancer l'execution, dont dépend le rétablissement du repos general & de la conficance & amitis regionaguement.

fiance & amitie reciproquement.

XXXI. On promet que les demandes Ulterieures que l'Empereur, la Reine de la Grande-Bretagne, & lesdits Seigneurs Etats Généraux pourront faire dans la Négociation det la Paix generale, aussi que le Roi T. C. ne pourront interrompte l'Armistice dont il sera parlé ci-après.

Cercles affociez, le Roi de Portugal, le Roi de Prusse, le Duc de Savoye, & autres Alliez, il leur sera libre, outre ce qu'il leur est accordé ci dessus, de faire dans ladite Assemblée generale telles demandes qu'ils trouveront convenables.

XXXIII. La Negociation generale se terminera, s'il est possible, dans le tems

dedeux mois, commeci desus.

XXXIV. Et asin que ladite Negociation se puisserant mieux faire dans le terme desdits deux mois, & que sur l'exeution desdits Articles, la Paix s'en puisse suivre immediatement, il a été accordé qu'il y aura une Cessation d'Armes entre les Armées de toutes les Hautes Parties qui sont en Guerre, à commencer par tout lors que la conclusion desdits Articles

Politique. Juin 1709. 697 pourra venir à la connoissance desdites Hautes Parties presentement en Guerre.

XXXV. Le Roi T. C. pour donner des preuves de son desir & inclination pour terminer cette languissante Guerre, dès à present promet aussi - tôt la conclusion & la Ratification desdits Articles, d'évacuer comme ci-deffus aux Pais Bas, les Villes de Namur, Mons, & Charleroi, devant le 15. de Juin prochain; Luxembourg, Conde, Tournay & Maubeuge, 15. jours après; & devant le 15. de Juillet, les Villes de Nieuport, & Furnes, & les Forts d Kenoke, & Tpres; & devant l'expiration de ces deux mois, de raser & combler comme on est convenu ci-dessus, les Fortifications & le Port de Dunquerque; se raportant, à l'égard de Strasbourg & du Fort de Kehl , à ce qu'il est stipulé par l'Article VIII.

XXXVI. Sa Majesté Très Chrêtienne promet de même au tems de ladite conclusion, & devant l'expiration des deux mois après, d'executer tout ce qui a été accordé ci devant à l'égard des autres Alliez.

XXXVII. Et en cas que le Roi T. C. execute tout ce qui a été dit ci-dessus, & que toute la Monarchie d'Espagne soit renduë & cedée audit Roi Charles III. comme il est accordé par ces Articles, dans le terme stipulé, on a accordé que la Cessation d'Armes entre les Armées, des Hautes Parties en Guerre, continuera jus-

FILLDO

juliqu'à la Collebution & à la Ratification

XXXVIII. Tout cecifervita de base & de fondement des Traitez de Paix à faire; dont on fera l'extention dans les formes les plus amples; comme on a accoûtumé de faire dans les Traitez de Paix, tant à l'égard de Cession, Succession, Renonciation, Dépendances; & Annexes, Evacuation du Canon; Artillerie, & Amutions de Guerre; Galeres, & Chiourmes, sans fraix ni dépens; & semblables choses.

XXXIX. Les Ratifications des Articles Preliminaires ci-deffus seront fournies 30 échangées de la part du Roi T. C., de la Reine de la Grande Bretagne , & des Seigneurs Etats Generaux, avant le 15. Juin prochain, de la parce l'Empereur, de premier Juillet suivant ; & de celle de l'Empire, le plûtôt qu'il sera possible: & aussi-toraprès la delivrance desdites Ratifications de la Reine de la Grande Bretaque & des Seigneurs Etats Généraux , l'on procedera à l'execution de ce qui est stipule touchant l'evacuation des Places que S. M. T. C. doit rendre & ceder aux Pais-Bas, comme auffi touchant la démolition de la Ville de Dunquerque & comblement du Port, & tout ce qui est accordé auxdites Puissances. La même execution aura lieu pour ce qui eft stipulé en faveur de l'Empereur & du Roi Charles III. après la Ratification de S. M. Imperiale. XL.

Politique. Fuin 1709. 699. XI. Et pour avancer la conclusion des Traitez de Paix generale, il a été convenu que le 15. du mois de Juin prochain le Congrès commencera en ce lieu de la Have , & tous les Rois , Princes , & Erais Alliez & autres, feront invitez d'y envoyer leurs Ministres & Plenipotentiaires; & pour prévenir toutes les disticultez & embarras sur le céremoniel 2 & avancer d'autant plus la conclusion de la Paix generale, ceux deldits Ministres qui auront le caractère d'Ambassadeurs , ne le déclareront que le jour de la signature des Traitez de ladite Paix. Ainfi fait, convenn & figué par les Plenipotentiaires de Sadite Majesté Imperiale, de Sa Majesté la Reine de la Grande Bretagne, des Seigneurs Etats Généraux des Provinces-Unies, avec les Ministres Plenipotentiaires de Sa Majesté Très Chrétienne. A la Maye ce 28. Mai 1769. Signé, Eugene de Sa. Le Printe & J. v. Weldevoye. Duc de Marl. ren. Philippe Laitis | bourgh. F. B. de Ree-Comte de Zin- Townsend. de , Seigneur, Sendorff. de Lier, estanda americana de Heinfins. tuntui iup , ennis Matusl o Coninckent ab nomulolo al arbone F. B. de Reede management and an de Renfwaude. iv required or of or or TS. K. Goffingd. E.V. Itter/um. 2 our non pienel al ano W. Wichers. W. Buys. -EMPS

V. Dall n.

Voilà sous quelles conditions les Alliez consentoient à une Paix générale, demandéepar la Cour de France avec les dernières instances : conditions que le Marquis de Torci & le President Rouille avoient assuré que Sa Majesté Très-Chrêtienne ratifieroit , & que cependant elle n'a pas voulu ratifier. Car le Prefident Rouillé ayant reçû le 5. de ce mois des Dépêches de Versailles, il déclara au Duc de Marlborough & à M. le Penfionnaire Heinfius, quele Roi son Maître ne pouvoit pas approuver ces Articles, & particuliérement celui qui regarde la Monarchie d'Espagne , point , qui cependant avoit été le principal fondement de la Né. gociation. Le 6. au matin le Prefident Rouillé retourna chez Milord Duc, & en fuite chez M. le Conseiller Pensionnaire, où il y eut le foir une longue conference entre ce Ministre, & ceux qui avoient réglé les Articles Preliminaires. Il alla encore le 7. chez M. le Grand Pensionnaire, & le 8. il prit congé de Milord Duc, & de quelques Seigneurs de la Régence. Le même jour les Députez de L. H. P. firent connoître au Congrès des Hauts Alliez les sentimens de leurs Maîtres, qui furent, qu'il faloit reprendre la resolution de pousser la guerre plus vigoureusement que jamais. La parole sut portée par M. van Essen : après quoi le Comte de Zinzendorf témoigna la satisfaction que Sa

V. Dalin

Politique. Juin 1709. 701 Majesté Imperiale & le Roi Charles III. auroient d'apprendre la constance & la fermeté de L. H. P. en cette occasion. Milord Marlborough appuya les mêmes fentimens de la part de la Reine de la Grande-Bretagne, ce qui fut suivi d'une approbation générale de rous les Ministres des Hauts Alliez, qui se trouverent presens : & l'on fit connoître en particulier à M. le Conseiller Pensionnaire Heinfius, combien tous les Hauts Alliez lui étoient redevables de la conduite sage & prudente qu'il avoit tenuë dans tout le cours de cette Négociation.

Par les lettres de Paris du 2. de ce mois, on ne savoit pas encore dans cette Ville file Roi Très. Chrêtien avoit ratifié ou non ces Articles Preliminaires, \* mais par celles du 7. on sût, qu'on ne faisoit plus de mistère du resultat du Conseil qui se tint en presence de ce Monarque au retour du Marquis de Torci, puis qu'on affecte, disoient ces lettres, de publier que l'ordre a été envoie à M. le President Rouille de déclarer à la Haye aux Ministres des Alliez, que les Preliminaires proposez pour les Negociations de la Paix out été unanimement rejettez, & particulierement l' Article qui regarde l'Espagne , où l'on prétend maintentr Philippe V. & décider le sort de cette Monarchie par les armes. Ainsi tous les Officiers Generaux ; que l'es-

<sup>\*</sup> Voyez Nouvelles de France, pag. 641.

perance d'une Paix prochaine avoit retenus à la Cour (out partis, pour se rendre dans les Pais Bas , d'où le Marechal de Villars ecrit que l'Armée est entrès bonétat, & qu'iln' assend que les ordres pour agir. Les affaires du Commerce, continuoient ces lettres, font toujours dans un trifle état. L'argent eft d'une telle rarete & cherte, qu'on a peine à en trouver à six pour cent par mois. Plusieurs Marchands, à qui il est beaucoup du à la Cour, ne pouvant être payez, ont été contraints de demander des Arrêts de Surcheance pour un an, qui leur ont été accordez. Ons'étoit flate, que la Paix apporteroit bien tot un changement favorable, mais on vord qu'elle est plus éloignée que jamais, & que le plus grand obfracle vient de l'Espaone, qui a deja conte tant de fang & de depenfes , & attiré tant de calamitez. On affure, ajoutent enfin ces lettres, que M. le Dauphin a parle sur' cet Article avec beaucoup de chaleur, (5 que la résolution est prise, comme ; ai dejs dit, de tout bazarder, pour maintenir le Rei Philippe fur le Trône : de forte que l'on est à recommencer tout de nouveau, quoi que notre atat soit bien change, depuis le commencement de cette Guerre, & qu'il foit à craindre que les Alliez ne viennent à la fin à nous suposer des conditions encore plus dures que celles sous lesquelles ils con-Sentirosent à faire une Paix générale.

Celdi qui a écrit ces lettres n'a pas tout

Politique. Juin 1709. a faittort. Bien des gens disent en Angleterre & en Hollande, que les Alliez n'exigeoient pas aflez de la France, quoi que ce qu'ils exigeoient d'elle paroisse excesif, lors qu'on ne fair pas attention qu'ils n'exigeoient rien qui appartienne naturellement à la Monarchie Françoise. Ils soutiennent, que quand même cette Couronne voudroit à present ratifier les Preliminaires dont les Plenipotentiaires étoient convenus, les Hauts Alliez n'y devroient point entendre, parce qu'il est évident qu'elle ne prendroit ce parti dans l'extremité où elle est reduire, que pour renverser la Paix des que l'occasion s'en presenteroit, ou pour mieux dire, du moment qu'elle seroit un peu rétablie d'hommes, d'argent & de munitions. L'unique moyen, selon eux, d'obliger la France à observer long tems un Traité de Paix, c'est de la mettre par la Paix même hors d'état d'attaquer, & en état de pouvoir être attaquée, non pour faire des usurpations, mais pour l'empêcher d'en faire : or , ajoûte-t'on , on peut parvenir à ce moyen si l'on fait la guerre vigoureusement encore deux Campagnes, ce que les Haurs Confederez sont en état de faire. Nous allons reprendre le fil de Grains qu'on v sourroit doitsains arban

Le 9, le Duc de Marlborough fut chez M. Rouillé, & ce President partit le même jour pout Rotterdam, d'où il continua son voyage pout retourner à la Cour de France. Ce jour là les Brats Généraux

furentaffemblez extraordinairement, & Milord Duc partit pour se rendre à la tête de l'Armée : comme les Négociations de Paix n'empêchoient pas qu'on ne pensat aux affaires de la guerre, le Prince Eugene étoit parti le 30. Mai pour Bruxelles, où il arriva le premier de cemois , travaillant d'abord à disposer toutes choses pour la Campagne, en cas que les Négociations sussentiement en cas que les Négociations fussent instructueuses. Le Marquis du Queste arriverent à la Haye le mois dernier.

Il parut le même mois divers Placards

des Etats Généraux.

Le premier défend le transport de l'Amidon pout les Païs ennemis sous les peines portées par celui du onziéme Avril dernier touchant la sortie des grains: Ordonnant à ceux qui veulent en transporter aux Païs qui ne sont point en guerre avec L. H. P., de prendre les mêmes Passeports, & de donnet les mêmes cautions

que pour le transport des grains.

Le second Placard porte, qu'en consequence de celui du 11. Avril, qui désend non seulement le transport des Grains pour les Païs ennemis, mais encore de n'avoit aucune part dans l'envoi des Grains qu'on y pourroit transporter d'autres endroits; il est ordonné aux Officiers de Marine & Commandeurs de cet Etat, de même qu'aux Capitaines & Commandeurs ayant Commission, d'envoyer au Collége de l'Amirauté dont ils dépendent,

Politique. Juin 1709. 705 tous les Bâtimens chargez de, Grains destinez pour les Ennemis, de quelque endroit qu'ils viennent ; & que lesdits Bâtimens seront confisquez à leur profit, en cas qu'ils appartiennent à ce Païs ou à ceux des Hauts Alliez : mais en cas que lesdits Bâtimens apartiennent à des Pais Neutres, les Vaisseaux ayant Commission auront une prime ou recompense de l'Etat, de 40. florins pour chaque last de Grains qui se trouvera dans lesdits Bâtimens, & les Vaisseaux de guerre auront un tiers de ce qui est accordé aux Vailfeaux ayant Commission. Enjoignant aux Colleges de l'Amirauté de décharger & remettre lesdits Vaisseaux Neutres entre les mains des Bateliers ou Proprietaires, des qu'on en aura retiré les Grains,

Le troisième détend jusqu'à nouvel ordre de transporter aux Païs ennemis du Ris & de l'Orge, ni de participer en aucune maniere aux envois qui pourroient s'en faire d'autres endroits, sous les peines portées par le même Placard du on-

zieme Avril dernier.

Vers le commencement de ce mois L. H. P. nommerent quelques Majors de Brigade, dont voici lesnoms: Majors de Brigade de Gavalerie.

M. van Tiarda,

M. van Heek. M. van Westreene,

M. Balnage, M. Belling,

Gg 2

M

Ayuntatous to de Madrid

M. van Wintzingenrode,

M. Leemkuylen, M. d'Aslendelft,

M. Willemdorf,

M. Schaap van Winsheym.

Majors de Brigade d'Infanterie.

M. Berault, M. Bakenhage,

M. van Hasselt,

M. de S. Sauveur,

M. Blair,

M. de Vrée, harmany and M. Tarquer, harman harman

M.du Tour ( Minmo)

M. Clanbergen',

M. de Hardenbroek,

M. Dentheim,

M. Godquenhuyzen,

M. Glinstra, M. Moor,

M. de Cramont.

La Flote de la Mer Baltique au nombre de près de quatre vingts Bâtimens, arriva le 5 de Juin au Texel chargée de quatorze à quinze mille Lasts de grains.

L. H. P. ont nommé Mrs. Hykoop, de Koninck & Haringsma pour ass ster aux changemens qui doivent se saire parmi les

Magistrats de la Flandre.

Les Etats de Hollande & de West Frise reprirent leurs seances le 13. de ce mois. Le 26. du même mois on celebra dans les Provinces Unies des Païs Bas un jour de Jûne & de Prieres, ordonné par L. H. P. pour demander à Dicu sa bénediction sur Politique. Juin 1709. 707 les armes des Alliez, dans la Campagne

qu'ils vont commencer. Comme le-lessein de la Cour de France n'étoit que d'amuser les Alliez par les propositions de Paix qu'elle leur faisoit faire à la Haye, elle avoit donné ses ordres au Marêchal de Villars, si bien que dès le commencement du mois de Mai ce Général campoit entre Lens & la Baffée avec soixante Bataillons & cent cinquante Efcadrons, & son Camp se renforçoit tous les jours par l'arrivée des nouvelles Troupes' s'étendant julqu'à Pont à Vendin, & consumant tous les fourages des environs. Outre cela les ennemis formerent un autre Camp près de Tournai. On void une lettre d'un Secretaire du Marêchal de Villars datée du Camp de Lens du 6. de ce mois, par laquelle il marque que ce Ma. rechal ayant reçu une lettre du Roi Très-Chrêtien, qui lui donnoit part de la resolution que ce Monarque avoit prise de continuer la guerre, il en avoit fait la lecture devant les Officiers à la tête des Tronpes , après quoi il leur avoit dit : Mes amis , le Roi me commande de faire la querre, ne voulez vous pas bien le servir ? Et qu'à peine ent-il prononcé ces paroles, les Soldats avoient jetté leurs chapeaux en l'air avec des cris de Vive le Roi. Cette lettre ajoûte que le Marêchal avoit détaché le Marquis de Puignion avec trente Escadrons & vingt Bataillons, pour aller à Merville sur la Lis au-deflus de S. Venant; & M. de Gassion avec vingt Escadrons - Ayuntamier to de Madrid

drons vers le Pont de Venden, sur la Chaussée de Douay à Lille, avec ordre de fourager en avant vers cette derniere Place, en désendant aux Troupes sur peine de la vie de sourager les grains ailleurs.

Les Alliez, qui connoissent, depuis long tems, tout ce dont la France est capable, n'eurent garde de s'endormir fur les assurances que le Marquis de Torci & le President Rouille leur donnoient , que cette Couronne feroit la Paix , quelque desavantageuse qu'elle fut, puis qu'elle ne la pouvoit pas faire meilleure dans la fituation où étoient ses affaires. Dans le tems que le Marêchal de Villars, commença à assembler ses Troupes ils commencerent à former un Camp entre Alost & Dendermonde. Ce Camp se forma de jour en jour : & le Prince Eugene & le Duc de Marlborough partirent le 12. de ce mois de Bruxelles pour aller se mettre à la tête de l'Armée, qui fut formée deux on trois jours après entre Oudenarde & Helchin. L'Artillerie de Hollande confistant en cinquante fix pieces de canon & fix mortiers, fut transportée l'onzieme vers Deinfe.

Le Baraillon des Gardes Bleuës partit le 26 de la Haye pour se rendre à l'Armée, & il est venu en Garnison 2. Compagnies de Suisses, en leur place.

d Merville für Li Lie au defin, de S. Venamt, & M. de Gaffing svervinge Flras

# INDICE

DES

# MATIERES

# Du Tome XLVI.

	THE PARTY OF THE P
	( 35 Oberest al a rechard A. rivog a manufer le Pane .
)	(commodement entre 1 Empereur) 33 34 125, 188, 242, 251, 255, 256, 33 34 125, 188, 242, 251, 255, 256,
ľ	33 34 125 188.242 251 251 251 251 251 251 251 251 251 25
ı	
ı	
ı	
ı	Acconchement extraoramare.  Adresse de la Chambre des Seigneurs du Parle-
ı	Adresse de la Chambre des Sa Majeste Bri- ment de la Grande-Bretagne à Sa Majeste Bri- tannique. 72. De la Chambre Basse à la tannique. 72. Autre Adresse de la
ı	
ŀ	même Princesse, 75. Autre Adresse des deux
ľ	meme Chambre, 76. Autre des dens
ı	même Chambre, 76. Autre des denx même Chambre, 76. Autre, 302. Chambres à la même, 203. Autre, 302.
ŀ	Antre 443
ı	Turcen France.
ı	Antre, 265  An Turcen France, 67. 151  Age extraordinates, 151  Age ext
ø	Alicante ( la Ville d' ) prife par le Chevalier
ı	d'Asfelt, 86. Le Château bloque, affiege,
ı	d'Astelt, oo. Deciment
ø	pris. 87.217 339.471.587.
ı	pris. 87.217 339.471.507. Allemanne (Nouvelles d.) 41.144. 264. 386.
ı	Allemagne (Nouverles d') 41.147 257 510-624.
ı	Reflexions fur les Nouvelles d'Illians
	163 279.397 Allemagne (prétentions des Rois de France sur 528
ı	Allemagne ( prétentions des Rois de Flance 1828
1	1')
	Allewonde (M.) est fait Commandant
1	Almelo (le Comte d') est fait Commandant
ă	de Bonn,
9	
	Alvendhel (le Major Gen.) dans la Grande- Ambassadeurs (Privileges des ) dans la Grande- 556
	Dambajjanenis (1111118)
	Amnistie ( Acted' ) dans la Grande Bretagne,
ı	654-
П	Ancillon (M.)

Ayuntamie

Gg 4

394 An-

Anghien ( le Duc d' ) 66
denne ClaD 1
Anhara C. J
Argent rare en France, 702. Voyez le com-
mencement des Nouvelles de France.
daily to Day
Argile ( le Doc d' )
Arnheim (le General) 155.389
Amstedt (le General Major) 627
Arrets du Confeil d'Etat du Roi de France concer-
nant les Monnoyes , 283, 530. Du Parle-
mant les Monnoyes , 283. 539. Du Parle- ment de Paris pour remedier à la rareté & à
Asfelt ( le Chevalier d' ) Voyez Espagne. 534-
d Charles ( la Prince des) reconstitution
Afturies (le Prince des) reconnu heririer d'Ef-
pagne , 581. Particularitez fur les Princes
des Afturies, 668
Avant-Propos.
avana (le comite a ) la mort.
Aubery cité,
Aubery cité, 528 Audiences données à la Cour de France, 287
Anguste [le Roi] 43. 160. 396
Mutua f l'Evêque d' 1 fa mort.
B
BAcker [ le Contre Amiral ] 661
Banque qu'on medite en France, 190. Ban-
Banque qu on medite en France, 190. Ban-
que d'Angleterre, 435. 430 452
que d'Angleterre, 435. 439. 453
que d'Angleterre. 435. 439. 453 Baronius blâme Pierre Damien. 141 Bartholdi (M.)
gue d'Angleterre. 435 439 453  Baronius blâme Pierre Damien 141  Bartholdi (M.) 275  Baffée (Ja) soandonnée par les ennemis 220
que d'Angleterre. 435 439 453 Baronius blâme Pierre Damien 141 Bartholdi (M.) 275 Ballée (la) abandonnée par les ennemis 230 Bataille chimerique entre les Suedois & les Mof-
que d'Angleterre. 435 439 453 Baronius blâme Pierre Damien 141 Bartholdi (M.) 275 Ballée (la) abandonnée par les ennemis 230 Bataille chimerique entre les Suedois & les Mof-
que d'Angleterre. 435 439 453 Baronius blâme Pierre Damien 141 Bartholdi (M.) 275 Baffée (la) abandonnée par les ennemis 235 Bataille chimerique entre les Suedois & les Mofcovites, 198
que d'Angleterre. 435 439 453 Baronius blâme Pierre Damien 141 Bartholdi (M.) 275 Baffée (la) abandonnée par les ennemis 230 Bataille chimerique entre les Suedois & les Mofcocovites. 198 Baturin (la Ville de) emportée par les Mofco-
que d'Angleterre.  ### 435 439 453 ####################################
que d'Angleterre. 435 439 453 Baronius blâme Pierre Damien 141 Bartholdi (M.) 275 Balfée (la) abandonnée par les ennemis 230 Bataille chimerique entre les Suedois & les Mofcovites, 198 Baturin (la Ville de) emportée par les Mofcovites, 62 Baturin (la Ville de) emportée par les Mofcovites, 62
que d'Angleterre. 435 439 453 Baronius blâme Pierre Damien 141 Bartholdi (M.) 275 Balfée (la) abandonnée par les ennemis 230 Bataille chimerique entre les Suedois & les Mofcovites, 198 Baturin (la Ville de) emportée par les Mofcovites, 62 Baturin (la Ville de) emportée par les Mofcovites, 62
que d'Angleterre. 435 439 453 Baronius blâme Pierre Damien 141 Bartholdi (M.) 275 Balfée (la) abandonnée par les ennemis 230 Bataille chimerique entre les Suedois & les Mofcovites, 198 Baturin (la Ville de) emportée par les Mofcovites, 62 Baturin (la Ville de) emportée par les Mofcovites, 62
que d'Angleterre.  Bartonius blâme Pierre Damien.  141  Bartholdi ( M. )  275  Baffée ( la ) abandonnée par les ennemis . 230  Bataille chimerique entre les Suedois & les Mofcovites . 198  Baturin ( la Ville de ) emportée par les Mofcovites , 62  Baud ( le.Sr. )  Bay ( le Marquis de ) gagne une Bataille  Voyez Espagne.  Bredmar ( le Marquis de ) 586
que d'Angleterre.  Baronius blâme Pierre Damien.  141  Bartholdi (M.)  275  Baffée (la) abandonnée par les ennemis.  230  Bataille chimerique entre les Suedois & les Mofcovites.  198  Baturin (la Ville de) emportée par les Mofcovites,  62  Baud (le Sr.)  634  Bay (le Marquis de) gagne une Batailie  Voyez Espagne.  Bedmar (le Marquis de)  Belle-Fontaine (M. de)  178
que d'Angleterre. 435 439 453 Baronius blâme Pierre Damien 141 Bartholdi (M.) 275 Baffée (Ja) abandonnée par les ennemis 230 Bataille chimerique entre les Suedois & les Mofcovites, 198 Baturin (la Ville de) emportée par les Mofcovites, 62 Baud (le Sr.) 654 Bay (le Marquis de) gagne une Bataille Voyez Espagne. Bedmar (le Marquis de) 586 Belle-Fontaine (M. de) 178 Bentremen (le Duc de) sa mort. 210
que d'Angleterre. 435 439 453 Baronius blâme Pierre Damien 141 Bartholdi (M.) 275 Baffée (Ja) abandonnée par les ennemis 230 Bataille chimerique entre les Suedois & les Mofcovites, 198 Baturin (la Ville de) emportée par les Mofcovites, 62 Baud (le Sr.) 654 Bay (le Marquis de) gagne une Bataille Voyez Espagne. Bedmar (le Marquis de) 586 Belle-Fontaine (M. de) 178 Bentremen (le Duc de) sa mort. 210
que d'Angleterre.  Bartonius blâme Pierre Damien.  Bartoldi (M.)  275  Baffée (la) abandonnée par les ennemis.  230  Bataille chimerique entre les Suedois & les Mofcovites.  Batunin (la Ville de) emportée par les Mofcovites,  62  Baud (le.Sr.)  634  Bay (le Marquis de) gagne une Bataille  Voyez Espagne.  Bedmar (le Marquis de)  Belle-Fontaine (M. de)  Benezent (le Duc de) sa mort,  Berezedi (le Général)  Berezedi (le Général)  Berey (M. yanden)
que d'Angleterre.  Bartonius blâme Pierre Damien.  Bartoldi (M.)  275  Baffée (la) abandonnée par les ennemis.  230  Bataille chimerique entre les Suedois & les Mofcovites.  Batunin (la Ville de) emportée par les Mofcovites,  62  Baud (le.Sr.)  634  Bay (le Marquis de) gagne une Bataille  Voyez Espagne.  Bedmar (le Marquis de)  Belle-Fontaine (M. de)  Benezent (le Duc de) sa mort,  Berezedi (le Général)  Berezedi (le Général)  Berey (M. yanden)
que d'Angleterre.  Barnoius blâme Pierre Damien.  Bartoldi (M.)  275  Baffée (la) abandonnée par les ennemis. 230  Bataille chimerique entre les Sucdois & les Mofcovites. 198  Baturin (la Ville de) emportée par les Mofcovites, 62  Baud (le.Sr.) 654  Bay (le Marquis de) gagne une Bataille  Voyez Espagne.  Bedmar (le Marquis de) 586  Belle-Fontaine (M. de) 178  Benevent (le Duc de) sa mort, 219  Berg (M. vanden) 348  Bergami (le Comte de) Envoyé du Duc de
que d'Angleterre.  Bartonius blâme Pierre Damien.  Bartoldi (M.)  275  Baffée (la) abandonnée par les ennemis.  230  Bataille chimerique entre les Suedois & les Mofcovites.  Batunin (la Ville de) emportée par les Mofcovites,  62  Baud (le.Sr.)  634  Bay (le Marquis de) gagne une Bataille  Voyez Espagne.  Bedmar (le Marquis de)  Belle-Fontaine (M. de)  Benezent (le Duc de) sa mort,  Berezedi (le Général)  Berezedi (le Général)  Berey (M. yanden)

Con I only 22 -
Berlin, 154. Voyez Pruffe
Page / la Dac de \ arrive à Verlaines,
Berwick (de Duc de ) 43.547.642  Bettancourt (D. Adrien de ) tue . 89
Berwick ( le Duc de )
Bettancourt ( D. Adrien de ) tue
Ther one ( le Comte de ) cit tait Marcona
Reince
Bing (1'Amiral) fon Escadre, 252.375
product 1 Miller   100 Erents   274
Bonte (le Marquis de ) 196. 201 423. Voyez
Nord
Polema 31
Bologue,
Bologne, Bondisson. Les trois quarts de cette Ville consu-
Roll IM van den   Relident de L. H. 1. a
II hours
Boufflers ( le Marêchal de ) Voyez Pais Bas.
Bouglers ( le Marecharde ) Voyler dilles 66
Bourgogne ( le Duc de ) arrive à Verfailles, 66
Bretagne (Nouvelles de la Grande ) 72. 201.
Carlotte and Carlo
301 435.551.653 Reflexions fur les Nouvelles de la Grande-Breta-
Reflexions fur les Nouvelles de la Grande Dicta
0
Bretagne (la Reine de la Grande ) fes dons & fes charitez, 210. Est price par le Parle-
for I wise 210 Fft price par le Parle-
mant de feremarier . 301.316
ment de se remarier, 301.316  Breuil (M du) cité. Voyez Avant-Propos.
Breisil (M du ) cité. Voyez Avart-Propos.
D shandonne par les Prancois.
Brunfwick (l'Electeur de )159. Voyez Allemagne.
C Aen (M.) 594 Callenhaurg (l'Amiral) 236
( Aen ( M. ) 594
Callenbourg ( l'Amiral ) 236
Company de taos Vovez Avant- Propos.
Lampagne at 1 /00.
Capitulation de S Guilain, 93. De Gand, 102.
111. Dela Garnison du Château d'Alicante,
0.0
Capres (le Baron de ) Commandant de la Ville
de Gand, Carignan (le Prince de) sa mort, 506.616
Carignan ( le Prince de ) la mort, 500.010
Caular ( M )
Come To qu'on fair aller par des reliores, 519
Lastarnet ( le Château de ) pris par lesenne-
mist a conservation to the state of the stat
Lastel-Fort ( le Marquis de ) 470
to de Madrid Gg 5 Cn.
o ge i ladi id

Indice des Matieres
Latherine de Medecis, ce qu'elle disoit des Pro-
testans,
Cazerte (le Prince de) 613
Centa ( l'Evêque de ) sa mort, 470 Chaise ( le P. de la ) sa mort, particularitez de
fa vie, fon Epitaphe, 187. 192. 195. 288
Chanoine arrêté à Lille, 344
Charges données par le Roi Philippe, 338.676.
Par la Reine de la Grande Bretagne, 455
Charlottenbourg. 027.
Château Dun (la Gouvernante de ) accouche
cicrept chrand,
Châtillon (M. de ] 215 Chetwind (M.) 378
Chicester ( l'Evêque de ) sa mort . 664
Cole ( M. )
Colloredo ( le Cardinal ) fa mort , fon histoire,
240.242.259.
Combat fur les Frontières de Portugal, 637.673
Compagnie Royale d' Afrique, en Angleterre, 554
Condé ( le Prince de ) fa mort, 411 546 Conti ( le Prince de ) fa mort, 295 410
Cornaro (M. ) Ambassadeur de Venise à Lon-
dres 81.314
Cornaro ( M. Giovanni ) est fait Doge de Veni-
fe,
Coton (le P.)
Courses de Barques à Venise, en faveur du Roi de
Dannemarck, 373. Ce que c'est. 383 Trassas (le Génétal) Voyez Nord.
Grevecour [le Marquis de ) 586
Croce ( le Marquis de Santa ) 013
fumber ( le Ford Caffle ) 310
Cutter Chinais 272, 381. Condamnez par le l'a-
pe, 613.612
Curé de Hemman, 618 Voyez Toggenbourg. Czar. Voyez Nord. Deux de les Neveux à Lon-
dres. 2 ri
D many I was a supply
DAme [ Adam ) prétendu Vicaire Apoffo-
liming des Provinces-Unies. 233 199
Danien ( Pierre ) Cardinal Eveque d'Offie,
condamne les Papes qui s'oppoient par les

au 10me A Dr 1.
armes aux entreprifes des Empereurs, 149
Dinchelman ( le Baron de ) 12 mort, 274
Dannemark [-le Roi de ] arrive à Venise, 138-
254 On lui donne le divertissement d'une
254 On illi donne le diverence Elorence
course de Barques, 373. Arrive à Florence,
374. 503. 504. Honneurs qu'on lui rend de
la pare du Pane cos. Attendu à Dicide,
ero Arrive à Nuremberg, a Dreide, 027
Darmffat ( le Prince Frederic de ) la mort, 270
Darm fat (laPrinceffe de) 127
Daguhini Mifere de cette Province .
new da Cardinal de Lournon touchant les
Cultes Chinois permis par les Jesnites, 498
Dedem ( le Lieutenant Général ) 97. Voyez
Dearm ( le Lieutenant General / 9/1.
Pais Bas.
Denleck fait Kan des Tartares , 144
Dent (le Colonel) Gouverneur de la Caroline,
A STATE OF THE PARTY OF THE PAR
to Calan frite new les Voldats dans les Places des
n - Decemperenant 3 la Prance, 242, 001.
Autres desordres dans les mêmes Places,
682.
De Conne le Prince des Affuries . 462
Deine (D Joseph ) Ambassadeur de Maroc à
Tondene 653
Londres, Commissions and Cham-
Discours des Seigneurs Commissaires aux Chambres du Parlement de la Grande-Bretagne
bres du Parlement de la Grande-Bretagne
erononces nar le Grand Chancemiet, 119.
Comre de Wharton au Parlement d'Irlande,
664 De M. de Steenlack aux Etats convo-
onezà Lille. 079
Difference la Cardinal Colloredo. 259
Dambes ( le Général ) Q1.00. VOVEZ PAIS DAS.
Drapeaux pris sur les François en Flandres por-
ear 2 la Hive 229
Dupré (M ) Envoyé de France à Florence, fa
mort, 660
Durfley ( Milord ) 563.660
Duffeldorp. L'Electeur Palatin veut faire agran-
'dir certe Ville 251
Daffen ( M. vander ) eft fait Vice-Amiral du
College de l'Amirauté d'Amiterdam, 43)
to de readrid Gg 6 Echana

Early market the Banks
Change des prisonniers conclu , 682
Ecoffe ( Nouvelles d' ) 565. Voyez Grande
Bretagne
Edit du Roi Tres Chretien en faveur de ceux qui
voudront s'affranchir de la Capitation, 169.
Du même portant création de huit cens mille
livres de rente, 406
Eglises Episcapales ouvertes à Edimbourg, 565
Elbenf, (le Prince d')  Elisabeth, (la Reine) ce qu'elle répond au Par-
lement d'Angleterre, lors qu'il la follicite de
fe marier.
Emeutes en France, 632
Enfans (nombre des) nez l'an 1708. à Vienne,
ter. A Venife. 616
Epitaphe du P. de la Chaife, 195 Erbach, (la Comtesse d') sa mort, 349 Erizzo, (le Chevalier) sa mort, 254
Erbach, (la Comtesse d') sa mort, 349
Erizzo, (le Chevalier) fa mort, 254
Elbaone, (Nouvelles d') 84.214 329 400 000
Reflexions fur les Nouvelles d'Espagne, 90.677
Essen, (M. van)
Estain, (le Comted') . 670
Esterhasi, (le Prince) 624
Etats de Hollande ( de West-Frise, affemblez ex
traordinairement, 601. Voyez Pais-Bas
Etendare pris fur les François en Flandres, por-
Engene (le Prince) de Savoye, 270. 355. 387.
598. The manufactor of country the common to the country of the co
F Abregue, (M dela) 662
Fagel (le General) Voyez Gand
Farzetti, (M.) eft fait Chevalier de l'Elephant,
to a contract of the contract
Fammer qui ont accouché tout à la fois de divers
enfans, & meme d'un très grand nombre,
62.21
Ferial, (le Marquis de ) Ambaliadeur de France
à la Porte, 265
Ferrare. Voyez Rome.
Ferrier (le P)
Erversham, (Louis de Duras, Comte de) f
Ayunt more

## du Tome XLVI.

mort, garage E Jaharthum ( M ) . Wy	65
Fieschi, (M Urbano)	41
Flote de Fernambuc ( signal and 1/2) and 2	10
Fontes, (le Marquis de)	25
Formulaire que le Nonce du Pape à Cologne,	85
le prétendu Vicaire Apostolique dans les I	ro-
vinces Unies, obligent de figner, 231.1	22
Tall In In In In Inches	95
France, (Nouvelles de) 65. 169. 281. 403. 5	22
Carpers int ice Newty seement in the 186	34
Reflexions fur les Nouvelles de France, 70.	80
1298.422.549 643.	09.
Eregate Angiaife prife,) (15th al al)	600
Frias, (D. Fernando de) Fiscal de l'Inquisi	rion
d'Espagne, sa mort, the allest inquin	-1011
Friesheim , (le Baron de) est fait Gouvern	540
	236
Fraid excessif, 185. 186. 211. 252.	291
Frontera (le Marquis de Voyez Portugal.	
C 4" (la Comedia)	200
Gallas, (le Comte de)	622
Galles, (le P. Prince de ) demande de s	
tirer hors de France,	637
Galloway, (Milord) 474.591. Voyez Port	
Gand rendu aux Alliez, 21.99	101
Giniranx François,	250
Geneviève, (Chasse de Ste) portée en Proce	Cion,
633. Annual of the first the first the first	SW(CO
Gianum Hogia,	
Giudice, (le Cardinal del) part de Rome,	613
Gorkinga. (M ) 346.	349
Goltz. (le Général) Voyez Nord.	
Goflinga (M)	599
Gozadini, (M) est fait Cardinal,	497
Grains rares & chers en France, 532.651	.643
Griffin, (Milord ( 212 Voyez Grande-Bre	ragne.
Grillo, (le Marquis) pris,	38
Guillain (S) Recit de ce qui s'est passed	ans la
prise de certe Place par les François,	91
contros dellatille all'Hunte tel tulianen	to House
Ambourg, 432 652 Voyez Nord.	1887
Hardenbrocck, (M.) magentan 34	5.485
	706
Haringsma (M)	Teems a
	1

1770000 DAG
Heems, (M.) Ministre de l'Empereur à la Haye,
The state of the s
Heinfus. (M. le Penfionnaire ) Voyez Pars Bas.
Heister. (le Général) Voyez Hongvie. Hoey, (M. van) Penfionnaire de Gorcum, 119
Holftein. (la Ducheffe Doitairiere de) fa mort,
64 100
Hampesch, (le Comte de) 281
Hongrie, (Nouvelles de) 41. 144 264 510. 624 Reflexions sur les Nouvelles de Hongrie, 47.
163, 279, 525, 629.
Huffel, (le Brigadier) Gouverneur de la Cita-
delle de Lule,
Hulft, (M) (a mort, 349 484
True (la Pai) de A'nolescerre excommunié par
I Innocent III Les conditions nonteules
fous lesquelles il se raccommode avec le Pape,
Jean, (le Fort S.) en Terre Neuve, pris par les François, 315.453
deficient pour cutoff tont Contenents des resistes
France, 154. Perlecutent, 023.030. 1030.
Cultes Chinois.
Ilgen, (le Général)  Image miraculense de Jesus Christ, exposée pae
10 Dame 101
257, 258
Today (le Cenéral Voyez Nord
Incendre à Constantinopie, 144. 207. A Bon-
Zundetien en Hollande.
Four de Prieres de d'Actions de Graces dans les Pro-
winger Ilnies 110, 707, Dansia Grande Bre-
200
Irlande. Voyez Grande Bretagne.  Italie ( Nouvelles d' ) 24. 123. 239 369. 489.
CHO
Reflexions fur les Nouvelles d'Italie, 39. 140.
170 507 620
Furemens detendus par un Placaro de Deuts Lau-
tes Puissances, Ayun 23 nie
annual Page

-oD ab comal ob active Keen is distant on the
K An des Tarrares déposé, 144 Koningseck, (le Comre de) 153
Koninglech, (le Comre de)
Kospoth, (le Colonel) 617
Tay the 2 nomerate Linewood art sample 1
T Ander henis pour le Prince des Afturies , 372
L Anges benis pour le Prince des Afturies, 372
Level 1 M. de ) Evênne de Quebec, fa mort, 207
Laudi, (M. de) Evêque de Quebec, sa mort, 297 Laurent, (M. de S.) 229
Leffingen abandonne par les François, 21.118
Lerida. (PEvêque de ) Sa Réponse aux Commis-
friene des Confedes and Eft dépolé par le
faires des Crufades, 334. Eft déposé par le Roi Philippe.
Roi Philippe, 584 Lespagnol, (M.) Premier Pensionnaire de Lille, 681
Lettre des Cardinaux à l'Empéreur, 25. Lettre
Lettre des Cardinaux at Empereur, 2). Lettre
écrite du Quartier des Impériaux à Faenza,
35. De Berlin fur la folemnité du mariage du
Roi de Pruffe, 44. Lettre du Comte Godolfin
à M de Marucof fur la Baraille de Lefno entre
les Suedois & les Moscovites , 49. Lettre des
Suédois fur la même Baraille, 57. Lettre du
Camp de Sa Majeste Czarienne au sujet de l'at.
taque de l'Ile de Reffuler per les Suedois, 60.
Lettre écrite de Dauphiné fur la mifere de cet-
te Province, 67 Lettre du General Major Stan-
hope au Chevalier d'Asfelt, 85. Lertre écrite
de Madrid au sujet de Torrose, que le Comte
de Steremberg faillit à surprendre, 89. Lettre
des Deputez de L. H. P à L. H. P. 101. Du
Maréchal de Teffé au Pape, 132. Lettres Cir-
culaires du Prince Regozzi, 146. Lettre de L.
H. P. à la Diéte de l'Empire, 158. Lettre écri-
re de Londres, 209 De Lisbonne, 223. De
Swol au sujet des Ecrirs qui tendent à troubler
les Catholiques Romains des Sept Provinces,
230 Lettre du Marechal de Teffe au Pape,
246 166. Extrait d'une Lettre écrite de Con-
Stantinople, 265. Lettre du Comre de Traut-
mansdorf aux Cantons de Zurich & de Berne ,
276. Lettre da Duc de Marlborough , enré-
ponse à celle qui lui avoit été écrite de la part
de la Classe has De lie du Darlement de la Catona
de Bretagne, 308. Lettre écrite de Londres.
de Madrid
310

310. Extrait d'une Lettre du Comte de Godolfin à M de Matueof, fur ce qui le paffe fur les frontières de Moscovie , 326 Lettre Circulaire des Commissaires des Crusades aux Eveques des Royaumes d'Arragon & de Valence, 331. Reponse del'Eveque de Lerida à cette Lettre, 334 Lettre écrite de Ratisbonne, 305 Extrait d'une lettre des Frontiéres de Savove au fujet d'un horrible meurtre, 410. Lettres écrites des Frontières de Moscovie. 424. 425 428. Lettre écrite de Drefde, 433. De Lille, 478. Lettre du Pape à l'Empereur après le Traité de leur accommodement, 490. Lettre écrite de Rome, 493. Des frontières de Suiffe au fujet de l'affaire de Tockenbourg, 523. De Londres, 553 556. Lettres écrites de Tarnowictz, 571. 574 Extrait d'une lettre écrite de France au sujet des affaires de l'Empereur avec le Pape, 610. Lettre écrite de Lisbonne au fujet des Cultes Chinois, 614 Lettre écrite de Turin , 618. Extrait d'une lettre au fujet des affaires de Suifie, 628. Lettre écrite de Bialogrod par les Moscovites, 646. De Pulrawa, par les mêmes, 650

Lille (Nonvelles de) Voiez Pais-Bas. Lifte des Regimens commandez par le Général Leuwenhaupt à la Bataille de Lesno, 55. Des Officiers échangez après la prife de S Guilain par les François. 97. Des Cardinaux affemblez pour les formalitez de la reconnoissance du Roi Charles, 255 Des Officiers Generaux qui ferviront cette Campagne dans les Armées du Roi de France, 412. Des Maréchaux de Camp faits par le même Roi , 416. Des Officiers Genéraux faits par Leurs Hautes Puissances, 486. De ceux dientre eux qui doivent commander en Flandres , 596. Des Officiers de L. H. P. , qui doivent commander en diverles Places . 797 Des Officiers Generaux de Cavalerie & d'Infanterie , faits par L. H. P. 602. Des Majors de Brigade, par les memes, Lith, (M. yander) Ambaffadeur du Czara Ber-160 sos. Lenge decine dedle niles. untamie

au Iome ALVI.	
Luc, (le Comte de ) Ambaffadeur de France er	
Suiffe, settinite nos stantos senoc 4211 522	
Suisse, Suisse suisse sand 4211, 522 Luchériens de Sileste, and the sand of suisse 271	
Mental and a company of the company	
M Achaut, (le Sieur de ) fa more, 421	
Majors de Brigade, nommez par L. H. P. 700	)
Maifon Rouge prife, 100. 11	7
Maison Rouge prise, 100.11. Manchester, (le Comte de)	N.
Mandement de l'Archeveque de Cambrai, qu	1
ordonne des prieres pour la Paix, 180 De l'E	•
vêque de Nimes contre les Spectacles, 292	
De l'Archevêque de Paris, 634 Mantouê, (la Ducheffe de) 64	1
Mantoue, (la Duchene de)	El.
Marcel , (Chasse de S. ) portée en Procession, 63	3
Marlborough, (le Duc de) loue par les deu:	K .
Chambres du Parlement de la Grande-Breta	
gne, 204 La Chambre Baffe prend la réfolu tion de le faire remercier par l'Orateur, 206	
tion de le faire remercier par l'Orateur, 200	196
212. Arrive à Bruxelles, 227. A la Haye 236. Répond à la lettre qui lui est écrite d	2
la part de la Chambre Baffe, 308 Autres cho	-
fes concernant ce Seigneur, 346 348. 441	100
457. 485. 564. 598 603, Voyez Pais-Bas.	100
Marquet , (M.) eft fait Commandant d'Heuf	18
den den de	3
den . 34 Marfilli. (le Genéral) 35, 136 503. Voyez Rom	
Martin, (M.) Gouverneur de Pondicheri,	2.
mort.	7
Matalone, (le Duc de) al Maraly sino 3	6
Matucof; (M) Ambaffadeur du Czar, 322	70
Voyez Grande-Bretagne , Pais Bas.	
Maubuiffon, (l'Abbesse de) sa mort, 29	
Mangard, (M.) 16.4 Mazeppa, (le Gênéral) 61.63.64.19	0
Mazeppa, (le Général) 61.63.64.19	7
Medicu, (le Cardinal de) se marie, 253.37 Melito, (le Duc de) 13 Mello, (le Comte de) Envoyé de Portugal	8
Melito, (le Duc de)	7
Mello, (le Comte de) Envoye de l'ortugal	4
Rome	7.
Melzi, (le Marquis de)	7
Mimoire au sujet des affaires de l'Empereurave	-
le Pape, 130, Extrait d'un Mémoire to	11-
chant les Ambassadeurs, Envoyez & Reside	5.
des Princes presenté en Angletetre, 165. M	10
1995 IIIO	

Indice des Matieres
moire du Ministee du Roi de Pruffe à la Diete
1. Desichange prefente aux Minimics Poter
- Tance du Pane a Cologno, 391.
are a dae Ambaliadeurs Perangers on ten
Madrid adrelle au Duc de Medina Sidoma, que
Adamies (M Antoine) Ambahadell de ven
fe en France, (M. Antoine) Automateur 184
Mocenico, (M. Aluife) Doge de Venife, la mort,
fe en France, Macenizo, (M. Aluife) Doge de Venife, fa mort, 615.  Modene, (le Duc de) 378. Est fait Gouverneur du Milanez.  Modene (M. de) 346. 349. 480
Modene, (le Duc de) 378, Elt tait Gouverneur
du Milanez,
Moermont, (M de) 346. 349. 480
Model, (le Grand) is Fette Son Trône, 516,527, Sus Richeffes, 525 Malines, (M)
Malines, (M)
Montague, (le Duc de) fa mort 1 454
Montague, (le Marq. de) 246. Part de Rome, 369
Montefarchio, (le Prince de) fa mort, 374 Montefarchio, (le Cardinal) quelques particularitez  Moriggia, (le Cardinal) quelques particularitez
conchant ce Cardinal . 35 Morts (nombre des) de l'année 1708, à Vienne,
Morts (nombre des) del amo
Moscovie. (Nouvelles de ) 322. Voyez Nord.
Mofenvie (Ambassadeur) à Londres, son affaire
Tra (le Comte de la ) Voyoù Gance.
la Cour de France ,
Many CM de la l Maior
N.
N. Aples, 36. 374. 616. Voyez Italie
Naffas, (le Prince de) Gouverneur Hérédi-
Anne la Grande Bretagne, 30/03/19/10
oulons 442.
PACE AND ADDRESS OF THE PACE A

au 10me A LV 1.	V.St.
442. 446 448. 449 450 451. 562.	
Madiller Fle Duc del	37
Monce du Pahe à Colorne traverle l'accommoe	le.
ment entre le Mapittrat de cette Ville ocie A	101
de Pruffe, 164. Protefte contre cet accomm	10-
dement, 169. 273. 390. 397. Son Ecrit cont	tre
cet accommodement, 3	98
Nonce du Pape à Madrid . 460.464. Sort d'El	ba-
	84
Northerg . [M.] fait un Poeme Latin fur	les
Normory , [N. ] land the locale Barrier	01
Victoires des Alliez.  Nord, [Nouvelles du] 48, 196, 324, 423 571, 6  Reflevione für les Nouvelles du Nord, 64 20	46
Nord, [Nonveiles thi] 40. 190. 3.24. 425 371.	20.
Secure Violes And Lee Control of the	
328. 434. 580. 652.	mb)
Novem Tife	1973
Officiers Generaux. Voyez Lifte.	12.
Officiers Genéraux , faits en Angleterre , 6	102
Ordomance publice à Lion pour le renvoi c	
payemens; Ordonnances publices à Gand, à Lille, 226.4	22
Ordonnances Publices à Gand, à Lille, 220. 4	70.
A Londres , wind the market 6	103
Orient . [ Nouvelles d' ]	04
Orleans, [le Ducd'] 06.215.411.0	37
Offine, [le Duc d']	50
P Line Laborator	
P.Ais-Bas , [Nouvelles des ] 91. 214.329. 4	60.
THE PROPERTY OF THE PARTY OF TH	
Pain, [ pourparlers de ] 182 546. 550. 561. 6	36.
671 annual annua	
Paligonie. [le Prince de ] décapite	37
Pallamicini [le Chevalier] arrêté à Naples,	30
Paliaritimi. [ M. Augustin ] charge de por	rer
les Langes benits pour le Prince des Afturi	es,
277.	The
Palmquift, [M. de] Envoyé Extraordinaire	de
Suede à la Haye,	20
Pape. [le] aprouve la protestation de son N	
ceà Cologne, 390 Voyez, Nonce.	
Parracciani, [le Cardinal]	249
Parlement de Mets, s'exempte de la Capitation	on
P.C. I TAK 2 of fair Marquis	118
a tileput t   Tir. ] ore rose rivers	299
	6777

7 Har La Marillan	du Tome XLVI.
Indice des Matiéres	pauvres Orfelins, 273
Pembroke, [le Comte de] 207. Voyez Grande	proprietary contract of contract of the contract of
Byetagne.	OVebec, (l'Evêque de)
Perier, (Vincent) fon age extraordinaire, 67	Queensburi, (le Duc de) 312
Peffers. [M] Pettecum, [M.] Resident de Holstein Gottorp à	Quesne, (le Marquis du)
	Quiros, (D. Francisco Bernardo de) sa mort,
la Haye, Philippe V. Voyez Espagne.	Dig. 228.
Piazza. (M.) 33 35 Voyez Rome Allemagne.	R Agozzi, [le Prince] Voyez Hongrie,
Piemont, (Nouvelles de) 39 139 377 Voyez Italie.	Rantzau, [le Baron de] Envoyé Extraordi- naire de Dannemark à Londres, 315
Piererfon[M.]eft fait Vice Amiral de la Meufe. 350	Paragram C. street
Placard de Leurs Hautes Puissances, concernant les	Palarisma formation on Ct. 11.
Changes de France, 350. Contre Adam Dan	Relation de ce qui se passa à Berlin à la solemnité
me coo. Autres l'incards de L. H. P. 704	du mariage de Leurs Majeftez Pruffiennes, 44.
Plaffendal, abandonne par les François, 21. 118	De la Bataille de Lesno entre le Général Leu-
Plate, [le Comte de la] la mort, 152	wenhaupt & les Moscovites, 49. 57. Del'En-
Pondichery , 268. 269	tree folemneile de Leurs Majestez Portugaises
Pologne. Voyez Nord.	à Lisbonne, 220. Relation venue des Indes
Fortugal, (Nonv. de)84-214-, 329, 460. 581. 668	Orienteles touchant la dernière Révolution a:-
Reflexions fur les Nouvelles de l'orengal, 90.677 Foringal, (le Roi & la Reine de) font leur Entree	rivée dans les Etats du Grand Mogol, 511. De la
Foringal, (le Roi & la Reine de juine leur 220	Céremonie de la reconnoissance du Prince des
à Lisbonne, 220 Préliminaires de Paix, 683	Allulies, (81. Du Combat donne lur la tron-
Prie, (le Marquis de 1371 373 613. Voyez Rome.	tière de Portugal, 673 Repartitian des Quartiers des Troupes de l'Em-
Deia (Dame Louile de ) la moit,	r nerenzen Transilvania
Prières manuelles pour le P Prince de Galles, pu	Repelaer, [M de]
bliees en Irlande, 45	Restular ( l'Ile de ) attaquée en vain par las
Printer (M.)	Suedois 60
Driv que dait donner l'Academie Françoile, 10.	T Dhahindan / In Condant
Propositions des Directoire de Mayence aux trois Col	Rochegude ( le Marquis de ) 704
leges à Ratisbonne, 15 Protestans de Sileste, 15	Roda [ le Chareau de ] pris & repris, 473
Protestans de Sileste. 15	Roban [ Anne Julie Chabot de ] fa morr, 203
Protestans, qui arrivent en Angleterre, 65 Provana, (le P.) Jesuite, arrive à Rome ave	Notifice [ le Baron de ]
un Mandarin, 370 A Audience du Pape, 49	
Provence, (Côtes de) précautions qu'on y pren	
AN WASHINGSOFTHER SERVINGS FAIR OF A PROPERTY OF A PROPERT	Paradition in D. J. T.
Pruffe (le Roi de ) Son Mariage folemnile, 4	Parting Clap 7 Volume
Ratifie le Traice conclu avec le Magiut	Possible I to Dead when I also ile to Waller
de Coloone, 273. Allipne un Douaire a la K	D. D. D. D.
ne fon Epoule, 280. Veut etablit un Comme	Rubinchi I M. 1 Varian March
ce en Afie & en Afrique, 579 Va à Charle	Ruspoli [ le Marquis ] a un fils de sa sixième
tenbourg,	fermen
Pruffe, (la Reine de) fonde une Maison pour	de Madrid
d	

A [ le P. ] Jesuite est déclaré Patriarche d'Ethiopie & part pour les Indes, Salm [ le Prince de ] 343. Continuë l'administration des affaires à Vienne, Sanudo (M.) Evêque de Trevizo, fa mort, 254 Savoye ( le Duc de ) permet l'exercice de la Religion Protestante dans le Pragelas , 506. Savoye ( le Prince Thomas de Savoye ) étoit ne fourd & muet, & avoit apris à parler, li-Savoye (le Prince Eugene de) 485. Voyez Pais Bas, re, & écrire, Saurau (le Comte de) on lui tranche la tête, 152. Schonborn ( le Comte Frederic Charles de ) eft élû Cosdjuteur de l'Eveché de Bamberg, 43 Schultz ( le Baron de ) Envoyé Extraordinaire de l'Electeur de Brunswick en Anglererre, 82 Serwerts (M. ) Sittem ( M Jerôme ) rétabli à Hambourg 434 Skoropatski (M.) eft fair Genéral des Cofaques, 62 Soldats François. I Voyez Defordres, 82.435 Spanheim ( le Baron de ) 28 Spinola ( le Prince ) Stampa ( le Comte Uberto ) Stanhope [ le Genéral Major ] fait orrêter la Garnison Françoise du Château de Mahon, 84 Stanian [ M. ] 315. On repond à une de ses lettres , Staniflas [ le Roi ] Voyez Nord. Staremberg [ le Comte de ] Voyez Espagne. Steenlack (M de ) Député des Etats Généraux à Lille, 346. 348. 349. Elt fait Prefident Bourguemestre de Rotterdam , 594. Son Discours aux Erars de Lille, 519 Sternbock ( M. ) Subfiles accorder à la Reine de la Grande Bretagne, 08. 80. 206. 305. 308. 437. 445. 552. 558. Suede (le Roide ) Voyez Word.

Sniffe ( Nouvelles de ) 144 264. 525. 624.

Roffexions fur les Nouvelles de Suiffe : 280

Voyez Allemagne.

625 620

## du Tome X L V 1

TAun ( le Général Counte de) 31.336 618. Voyez Italie. Tellier ( le P. le ) Jefuite, eft fait Confesseur du Roi de France. Teffe (le Mar. de) 246. Part de Rome, 369. 378. 386. Arrive à Verfailles, 547. Voyez Rome. Telle ( la Marechalle de ) fa more, Tilli ( le Comte de ) 355. Vovez Pais-Bas. Toggenbourg ( affaires de ) 276 280. 523. 520. 628 Torci (le Marquis de) part pour la Have, varrive, 548. 601. 604. 641. 682 Voyez Pais-Bas. Tortofe. Le Comte de Starenberg la vent furprendre : Tour ( le Comte de la ) fa mort, 39 Tournefort ( M. de ) fa mort, 294 Tournon ( le Cardinal de ) retenu à la Chine comme en sequestre, 370 Townfend ( le Vicomte de ) 603 Transilvanie, 140 Trautmanstorf ( le Comte de ) 276 Tremonille ( le Duc de la ) fa mort. 643 Turquie ( Nouvelles de ) 144.264 Reflexions fur les Nouvelles de Turquie, 161. William ! J Aiffeau François pris . 66 x Valence ( la Ville de) Privileges qu'elle obtient. 218 Valier ( Elifabeth Querini ) fa mort, 254 Valtemani ( le Cardinal ) 245 Varfovie n'a pas éteréduite en cendres comme on l'avoit publié. Vasto (le Marquis del ) déchargé par le Pape de fa contumace, Vceda ( le Duc d' ) port de Rome, 613 Venafque, 670 671 Ukraine. Voyez Nord. Vegelin (M de ) de Claerbergen, Vendome ( le Duc de ) arrive à Verfailles, 66 Verboom ( M. ) Vers de M. Mangard. Réponfe à ces Vers, 16. Réplique de M. Maugard, 17. Autres Vers du même, 40. Contrelui, 41. Vers fur la De prife de Lille contre les Généraux des Alliez,

Indice des triuiteis	в
183. Au sujet de la mort du P de la Chaise,	и
of the I stree an initial the Line ; . y.	н
	п
	п
avec le Pape, 300. Vers qui expliquent une	н
avec le Pape, 300. Vers qui capriques	н
Devile pour le Prince des Attantes	п
	н
vei di / la Marquis   Envoye Eacting	ı
	н
will I le Maréchal de l'Adi. Voyez ille	п
	п
Vitale (M San ) Voisin (M. ) 349. 483. Voyez Pais-Bas.	П
Voifin ( M. ) 349. 403.	4
	I
Urbain (le Fort) 32 Voyez Rome.	
Etats Generaux en Angleterre, 82, 314	ı
	н
W Ackerbarth ( le Comte de ) 275	п
Wager (M.) arrive à Londres, 454	ı
	ı
Butin qu'il a apporté, Waldstein (le Comte de ) est fait Gouverneur	ı
Waldstein (le Comte de ) est faire de l'Empe- de Boheme, & Confeiller Privé de l'Empe-	п
de Boheme, & Contenter 11116 625	п
reur, 662	a
	ч
the of the Baron Fichili Go Jos W	7
	а
1 D wan lann de l'ell fait Licuit	а
Wassender (le Birton feet de l'Amirauté de nant Amiral du College de l'Amirauté de	н
nant Athlanda 350	н
Nort Hollande, 350	ă,
Watfon (M) Wibb (le General) remercié par la Chambre	а
	а
p. Ma de Darlement de la Grande	
virgether ( le Gomte de )	а
	8
Tarlingher [ 1: A miral ] 251.374 505 010	м
Contine 1	œ
Witterong (le Chevallet Wrangel (le General) est fait Comte, 118	8
Wranger ( le General 7	8
Anzeradi (M.) Nonce du Pape en Espa	-
Anzeradi (Ni.) Hone-un 19	2
gne fort de ce Royaume,	2
	5
t la Ceneral	
Zwork (M.) FIN. Ayuntamien	1

de Madrid